

## Expédition Sasquatch 2010

25 juin - 18 juillet

Léon Brenig - Belgique  
Florent Barrère - France  
Léo Ponge - France  
Philippe Coudray - France

| Table des matières                       | page |
|------------------------------------------|------|
| L'équipe européenne de juin-juillet 2010 | 3    |
| Le lieu de la recherche                  | 3    |
| Le but de la recherche                   | 3    |
| Le matériel utilisé                      | 4    |
| Le matériel laissé au camp               | 4    |
| Événements et indices significatifs      | 5    |
| 1- Les empreintes                        | 5    |
| 2- Les structures                        | 26   |
| 3- Autres événements                     | 37   |
| 4- Les sons                              | 45   |
| 5- Tentatives                            | 46   |
| Conclusions                              | 47   |
| Cartes                                   | 48   |
| Événements 2008                          | 49   |

## L'Équipe européenne de juin-juillet 2010

**Léon Brenig**, 64 ans, physicien, chercheur, professeur à l'Université, Belgique.

**Florent barrère**, 27 ans, cinéaste et assistant pédagogique en collège, France

**Léo Ponge**, 27 ans, cinéaste, France

**Philippe Coudray**, 50 ans, illustrateur, France, auteur d'un livre sur la cryptozoologie «Guide des animaux cachés», en cours de traduction en anglais, pratique la photo et la photo 3D.



## Lieu de recherche

Péninsule de Sechelt, au nord de Vancouver, Colombie Britannique, Canada. Nous avons été accueilli dans le camp permanent de Robert Kennedy, dont l'hospitalité est légendaire, situé près de la piste de Home site Creek, à quelques kilomètres de Secret Cove.

## But de la recherche

Trouver des preuves directes ou indirectes de la présence d'un primate bipède nommé bigfoot ou sasquatch dans la région concernée.

Dans un deuxième temps, communiquer, en accord avec les autres chercheurs, ces preuves ou indices à la communauté scientifique pour motiver cette communauté à étendre la recherche avec plus de moyens.

Dans un troisième temps, motiver les pouvoirs publics à protéger les zones concernées et l'espèce.

Nous avons conscience de la nécessité de ne pas diffuser auprès du public le lieu de recherche et les indices découverts tant que les zones concernées ne seront pas intégralement protégées, et sans l'accord des autres chercheurs.



## Le matériel utilisé

- Deux caméras Sony HDR-HC9 Full HD.
- Un intensificateur de lumière Pentax génération 2+, d'excellente qualité.
- Deux intensificateurs de lumière Yukon NVMT-X WP, dont la qualité optique est moyenne et la fabrication fragile.
- Deux lampes infrarouges Pulsar IR Flashlight 79076, 940 nm (totalement invisibles à l'œil humain), qui portent loin, mais dont le faisceau est un peu étroit.
- Un appareil photo Pentax K100, 6 millions de pixels, avec un objectif 28-80 mm.
- Un appareil photo stéréo, le Fujifilm Finepix Real 3D W1, qui permet d'obtenir des images 3D en anaglyphes (visibles avec des lunettes rouge et bleue) avec l'aide du logiciel libre StereoPhoto Maker. Ces images fonctionnent parfaitement sur un écran d'ordinateur. Elles sont un peu plus difficiles à voir sur papier. La photo 3D est idéale pour les empreintes.
- Deux enregistreurs de son Audiotrack, de bonne qualité, mais dont la batterie interne a tendance à se vider sans utilisation trop rapidement.
- Deux pièges optiques (trailcam) de marque Reconyx, le RC60 et son successeur le HC600, qui utilisent un flash infrarouge totalement invisible

sans lueur rouge (no glow). Malheureusement l'un d'eux a été volé (le RC 60).

## Le matériel laissé au camp après notre départ

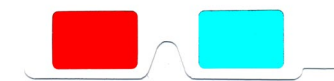
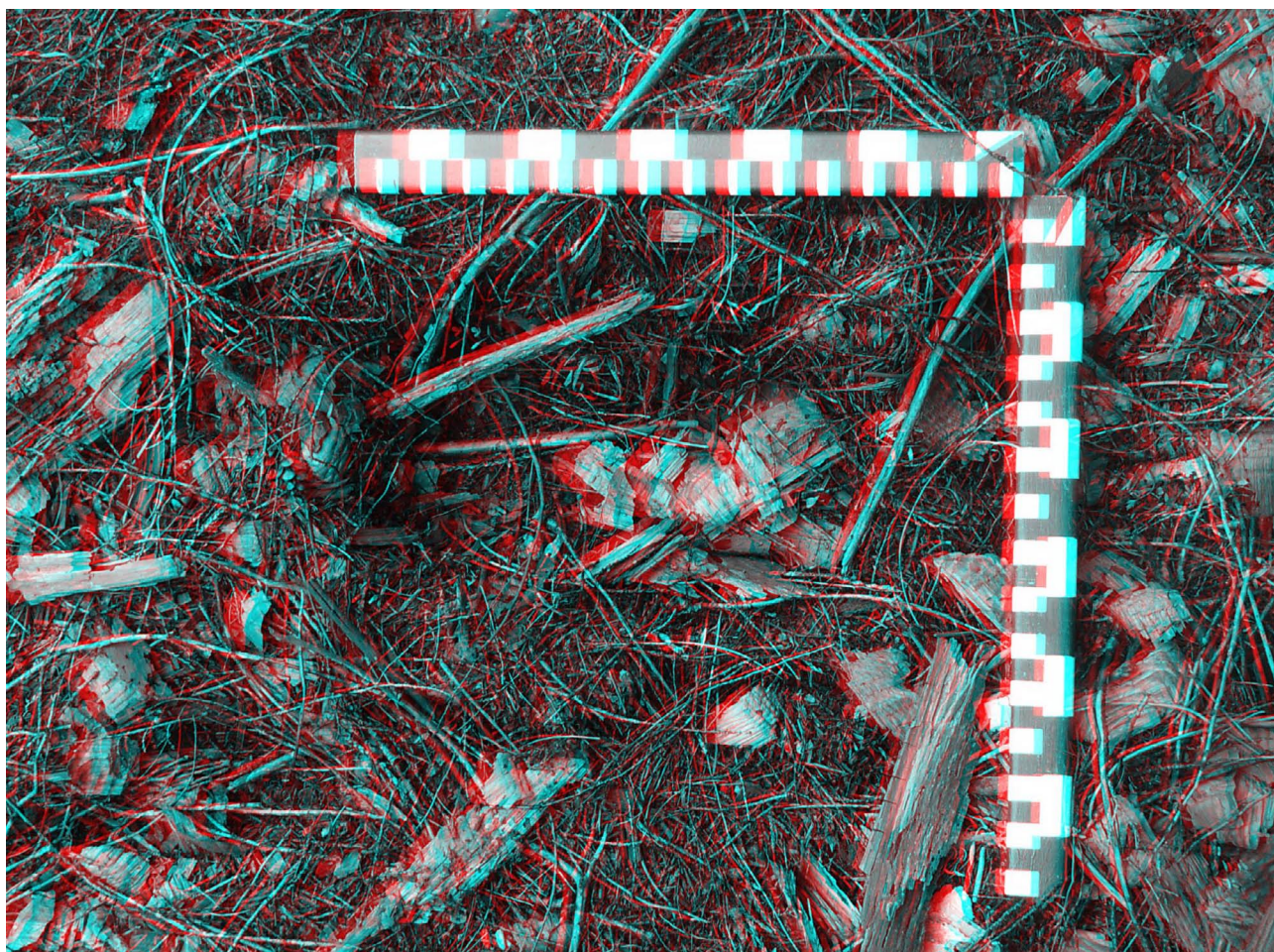
- Une caméra HDR-HC9 Full HD.
- Un intensificateur de lumière Pentax génération 2+.
- Deux lampes infrarouges Pulsar IR Flashlight 79076, 940 nm.
- Deux enregistreurs de sons Audiotrack, de bonne qualité, mais dont la batterie interne a tendance à se vider sans utilisation trop rapidement.
- Un piège optique, le Reconyx HC600.



## Événements et indices significatifs du séjour à Homesite Creek

### 1 - Les empreintes, par ordre chronologique de leurs découvertes.

Au lac Carlson, le dimanche 28 juin : une petite empreinte au bord du lac : une simple dépression d'une vingtaine de centimètres (8 pouces). Un peu trop longue pour un ours noir, trop étroite pour un grizzly, elle pourrait être celle d'un enfant bigfoot, à moins qu'il ne s'agisse d'une chaussure d'enfant humain qui a sauté. Elle reste trop imprécise pour conclure. Les règles de mesure sont en pouces et centimètres.



Cette photo, ainsi que toutes les photos 3D suivantes, doit être visionnée à l'aide de lunettes rouge et bleue, filtre rouge à gauche.



Le mercredi 30 juin, nous traversons la rivière depuis le camp et suivons une piste animale qui longe la rivière vers le nord. Nous trouvons une empreinte enfoncée dans un tronc horizontal posé au sol et en partie pourri. Nous avons essayé d'enfoncer nous-mêmes notre pied dans le tronc sans y parvenir (je pèse 60 kg et Léon environ 75 kg). La partie visible de l'empreinte mesure 39 cm (15,5 pouces) mais il est possible que le talon dépasse un peu du tronc. Le pouce est bien visible. Les petits orteils ne sont pas enfoncés. Cette empreinte se dirige vers une zone plate située à quelques mètres, qui semble nettoyée. Cette zone plate est à l'abri de troncs, au bord de la rivière et pourrait servir d'affût.



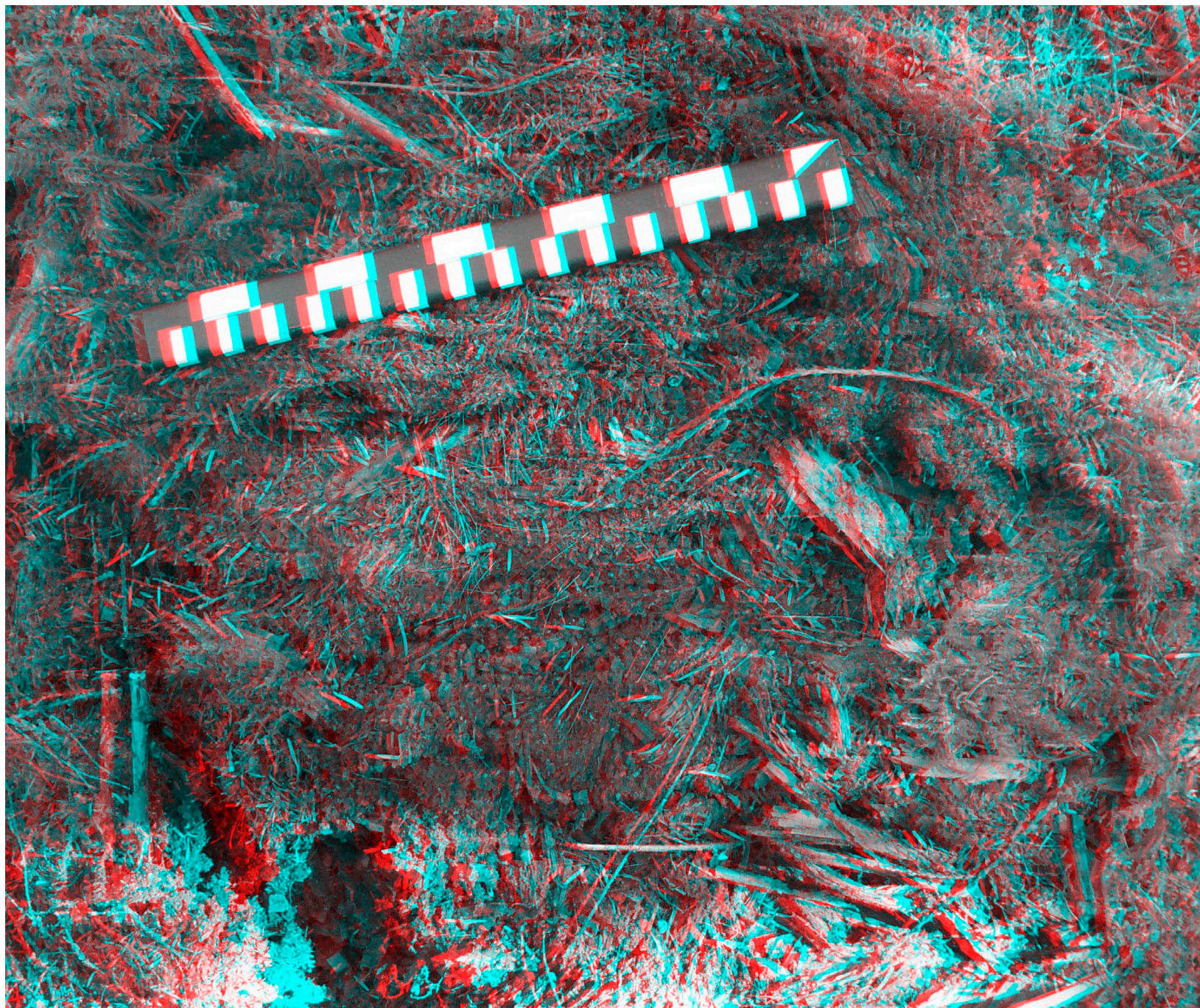
Ci-dessus l'empreinte avec le pouce en bas à droite. A gauche, la zone dégagée au bord de la rivière vers laquelle se dirige l'empreinte. L'empreinte est nettement plus visible en 3D. Voir page suivante.



Vue en relief de l'empreinte précédente.

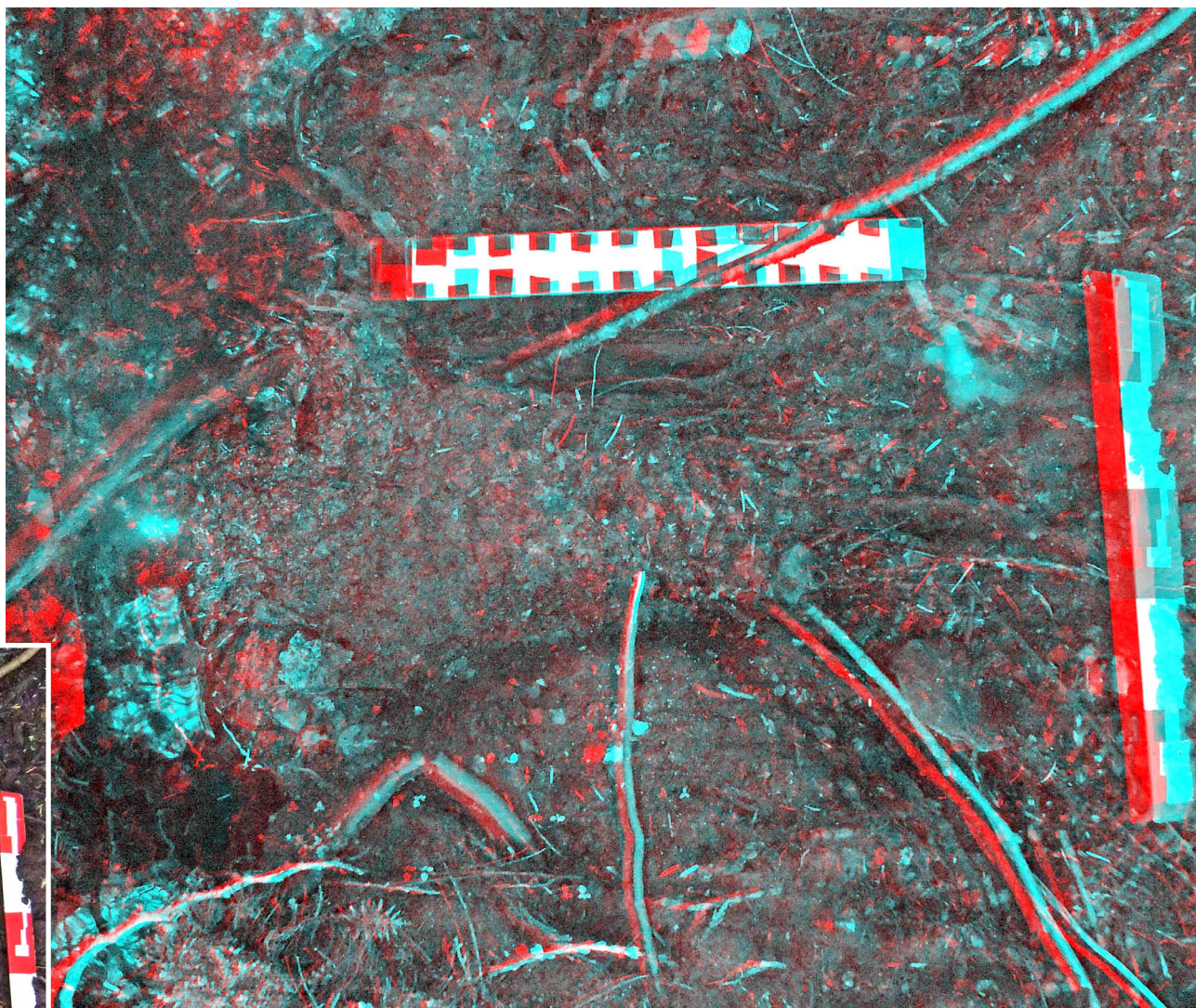
La règle mesure 30 cm (12 pouces).

Dans la version informatique de ce document, ne pas hésiter à zoomer sur l'image, le relief fonctionne également.





Sur ce même trajet, nous avons trouvé au bord d'une mare ce qui pourrait être une empreinte partiellement immergée, mais peut-être aussi un simple effet d'écoulement des eaux de pluie. Les deux règles mesurent 25 cm (10 pouces).



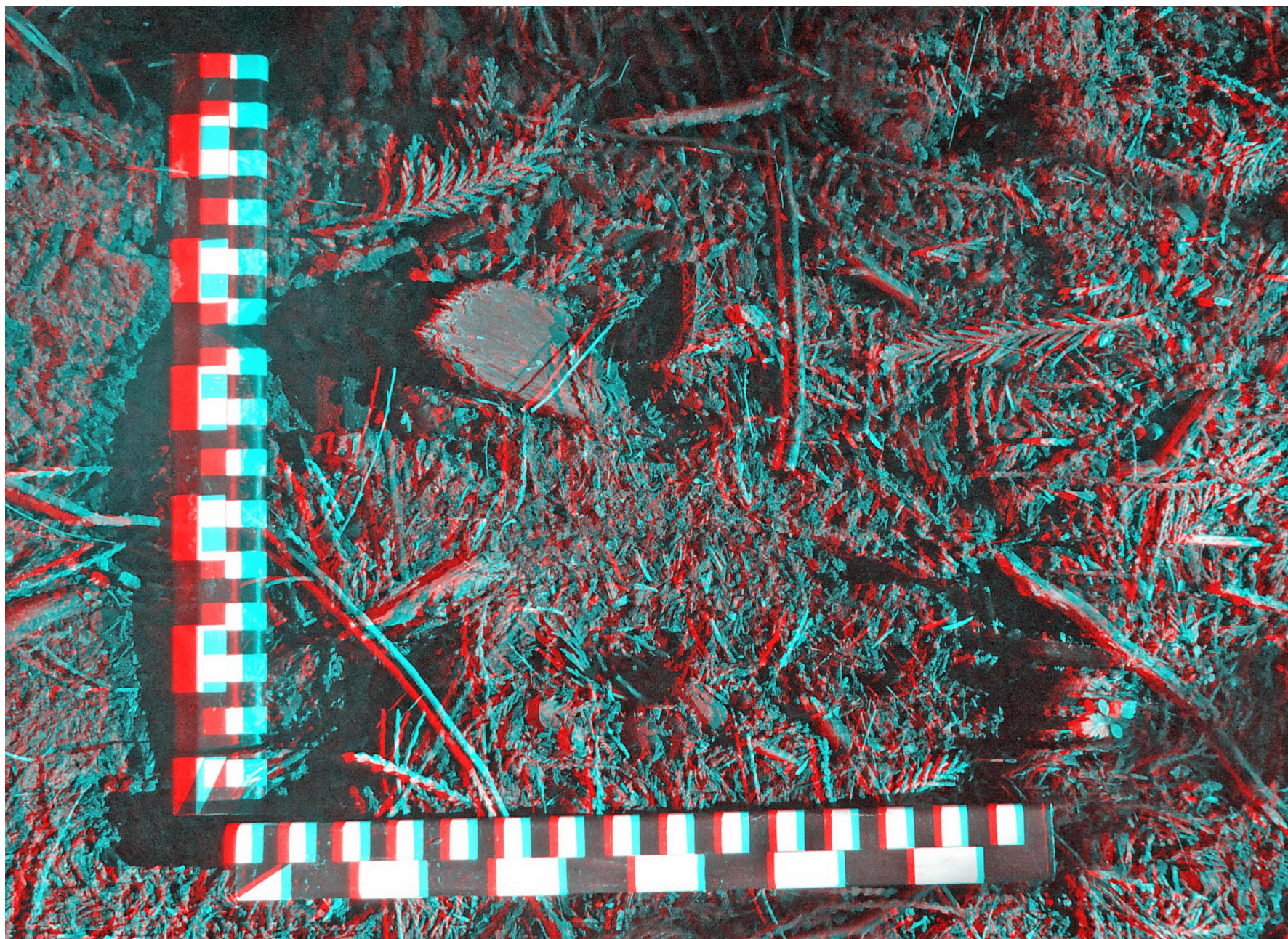


En continuant à suivre cette même piste animale, nous avons vu dans une flaque de boue deux empreintes sans doute assez vieilles, et de deux tailles très différentes : une petite autour de 28 cm (11 pouces) et une grande, qui pourrait faire environ 50 cm (20 pouces). La petite pourrait correspondre à un pied gauche.

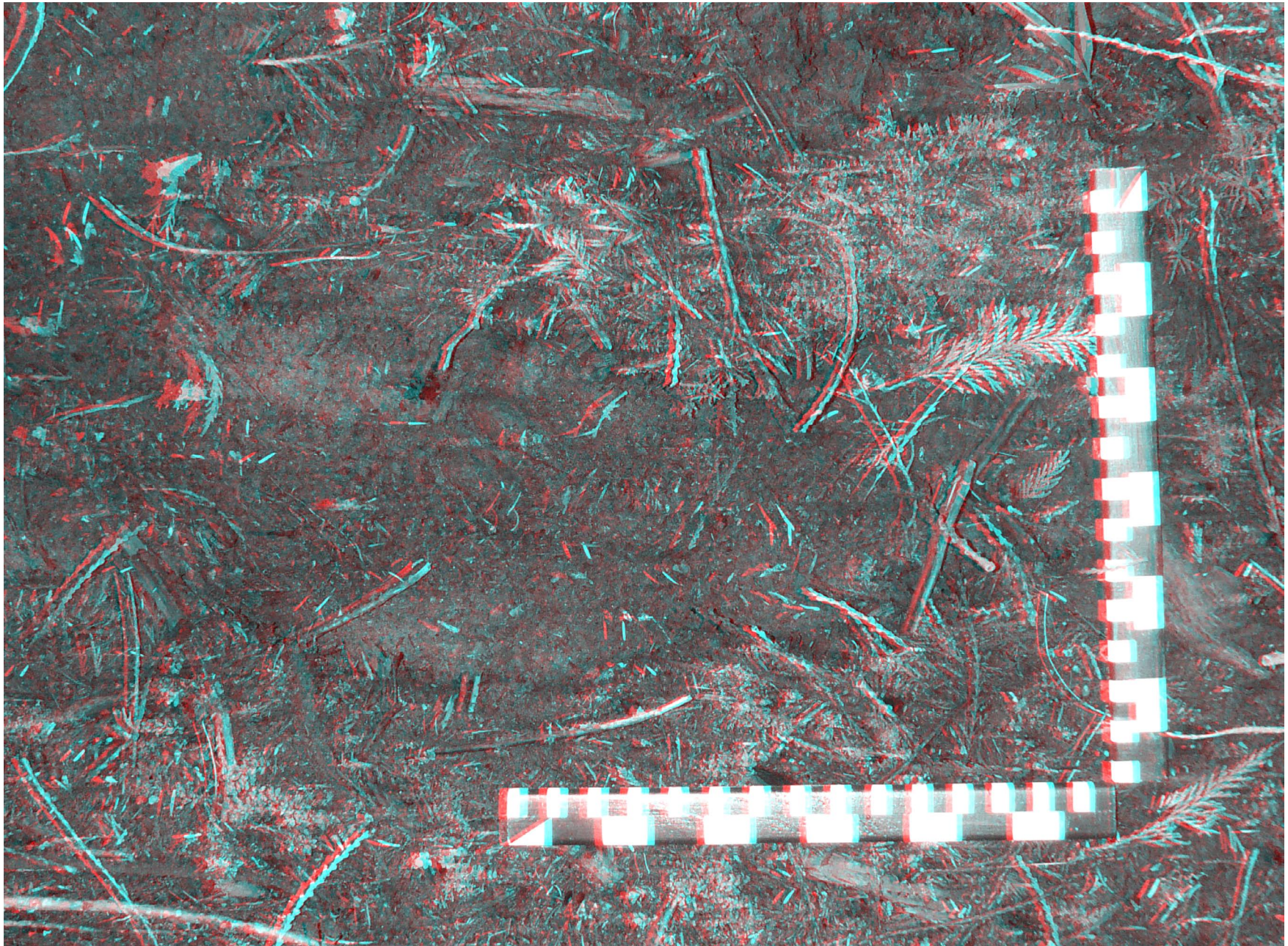
Pages suivantes : photos 3D de la petite et de la grande empreinte.













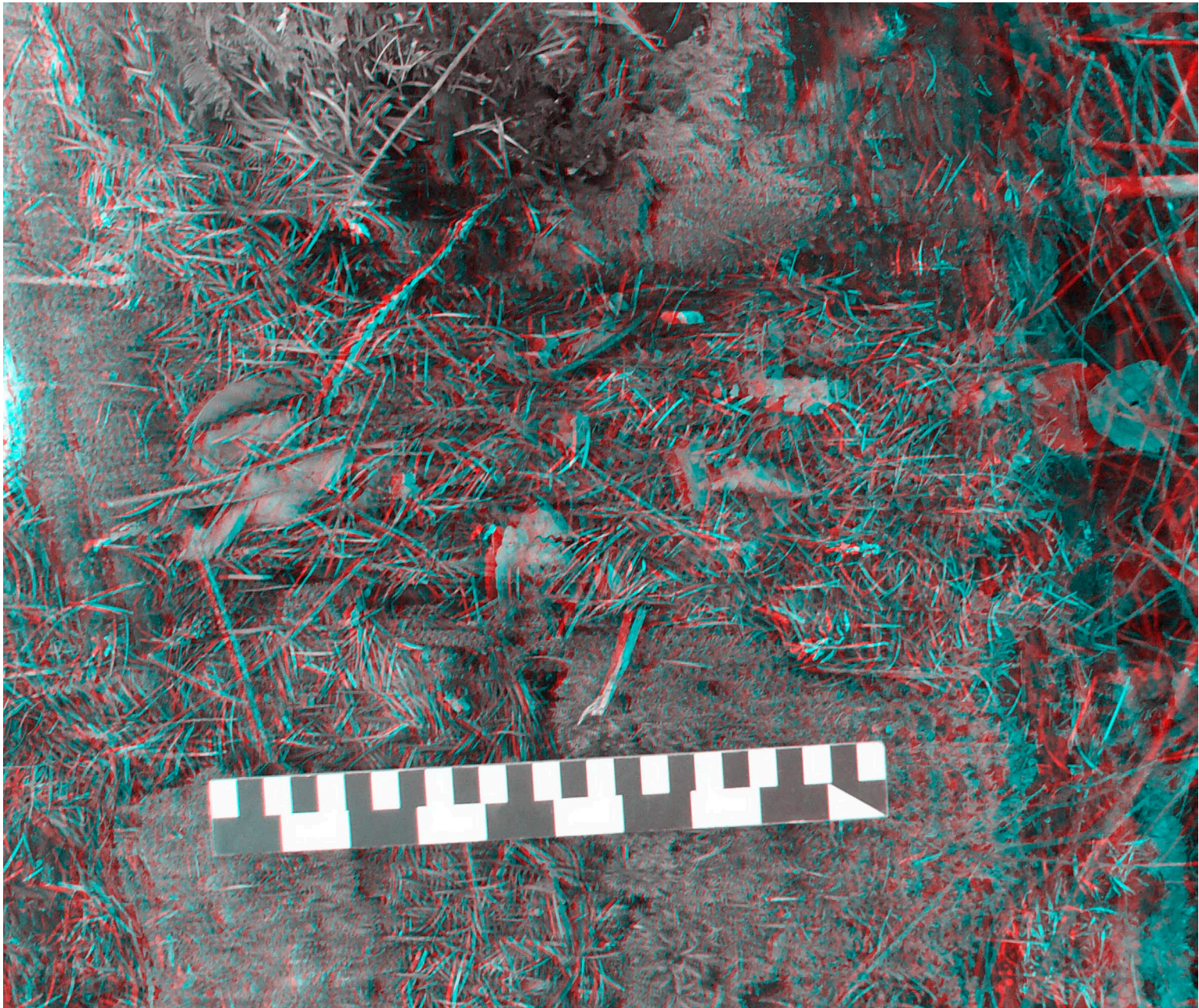
Lundi 5 juillet, nous partons explorer un vieux chemin encombré de pousses récentes, que nous longeons le plus souvent par la forêt, plus praticable.

Nous trouverons une première empreinte, enfoncée dans un tronc horizontal. Nous n'avons pas réussi en marchant dessus à enfoncer notre propre pied dedans.

Elle n'est pas très précise et nous évaluons sa longueur à 32 cm (13 pouces). Sur la photo de droite, le talon serait à gauche et les orteils à droite.



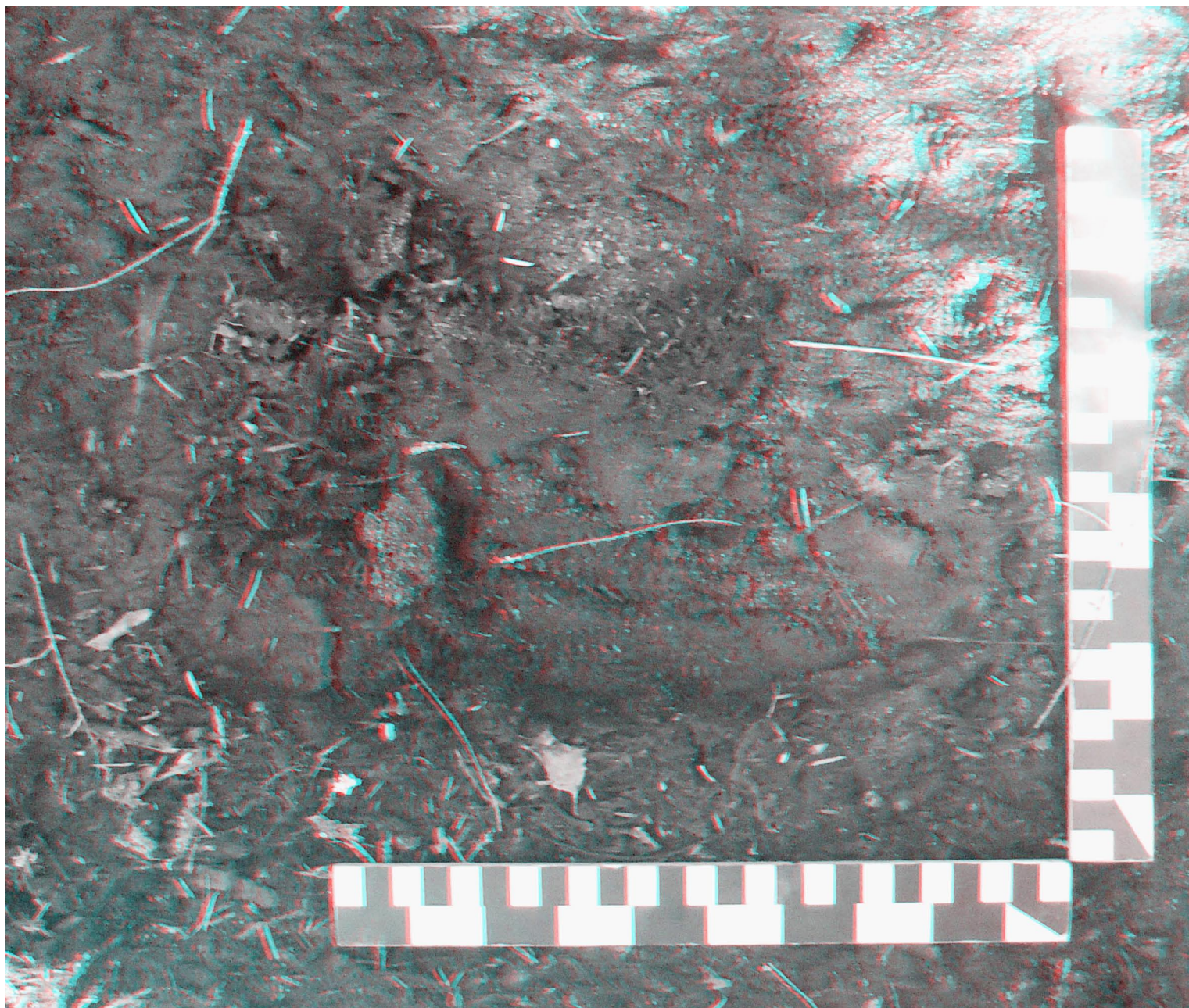






Samedi 10 juillet : une pastèque que nous avons déposée près du camp quatre jours plus tôt a été mangée. Nous avons coupé la pastèque en deux moitiés. Nous trouvons les deux moitiés mangées en partie, bien que déjà un peu pourries. A proximité des pastèques, nous trouvons une empreinte dans la boue. Le talon est net mais il est difficile de définir le bout des orteils. La boue semble écrasée à l'emplacement du pouce. Il s'agirait d'un pied gauche de 27 ou 28 cm de long (11 pouces).

Dans l'une des pastèques, il y a des trous qui pourraient correspondre à l'emplacement des doigts du bigfoot.





Vue générale de l'empreinte et des pastèques. L'individu a pu prendre appui pour sauter sur un tronc horizontal situé un peu plus loin. Mon propre poids (60 kg) n'enfonçait mes pieds dans la boue.



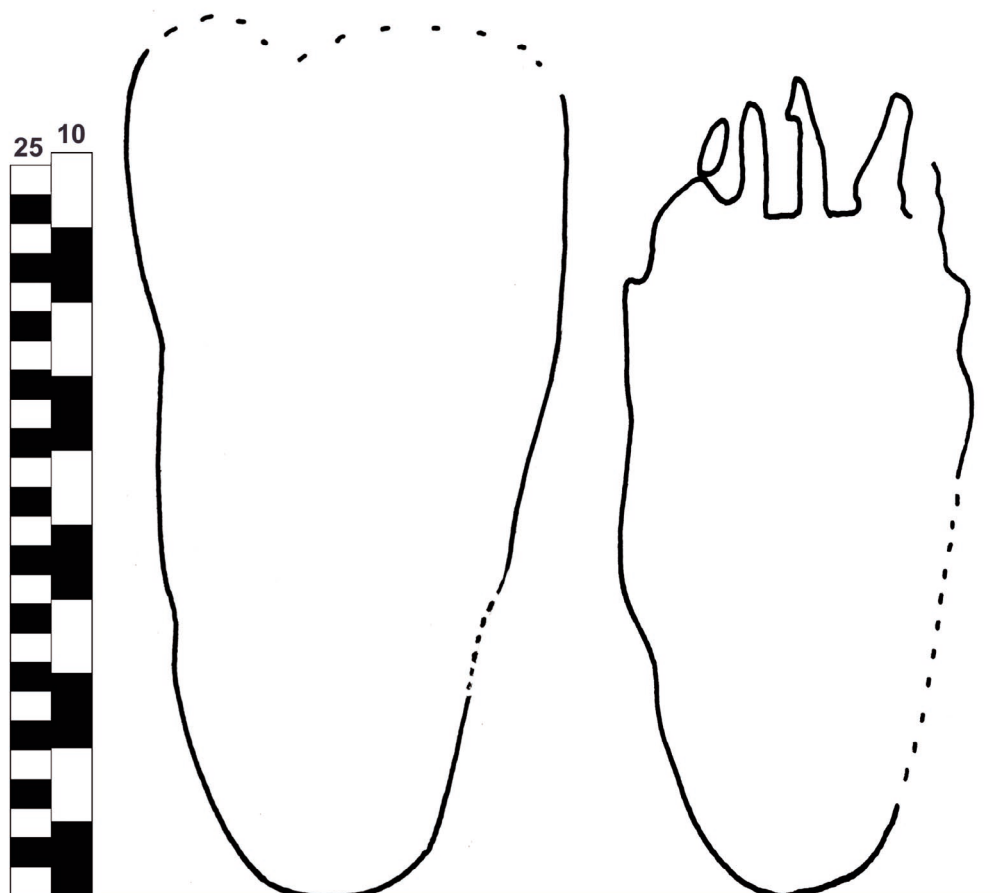




A gauche, l'empreinte à côté de la pastèque (la même que celle de la page précédente) et à droite une empreinte de grizzly trouvée quelques jours plus tard sous la ligne à haute tension à quelques centaines de mètres de là. Les deux photos sont présentées à la même échelle.



Comparaison du tracé à la même échelle et avec des axes parallèles des deux empreintes. A gauche, celle de la pastèque. A droite celle du grizzly.



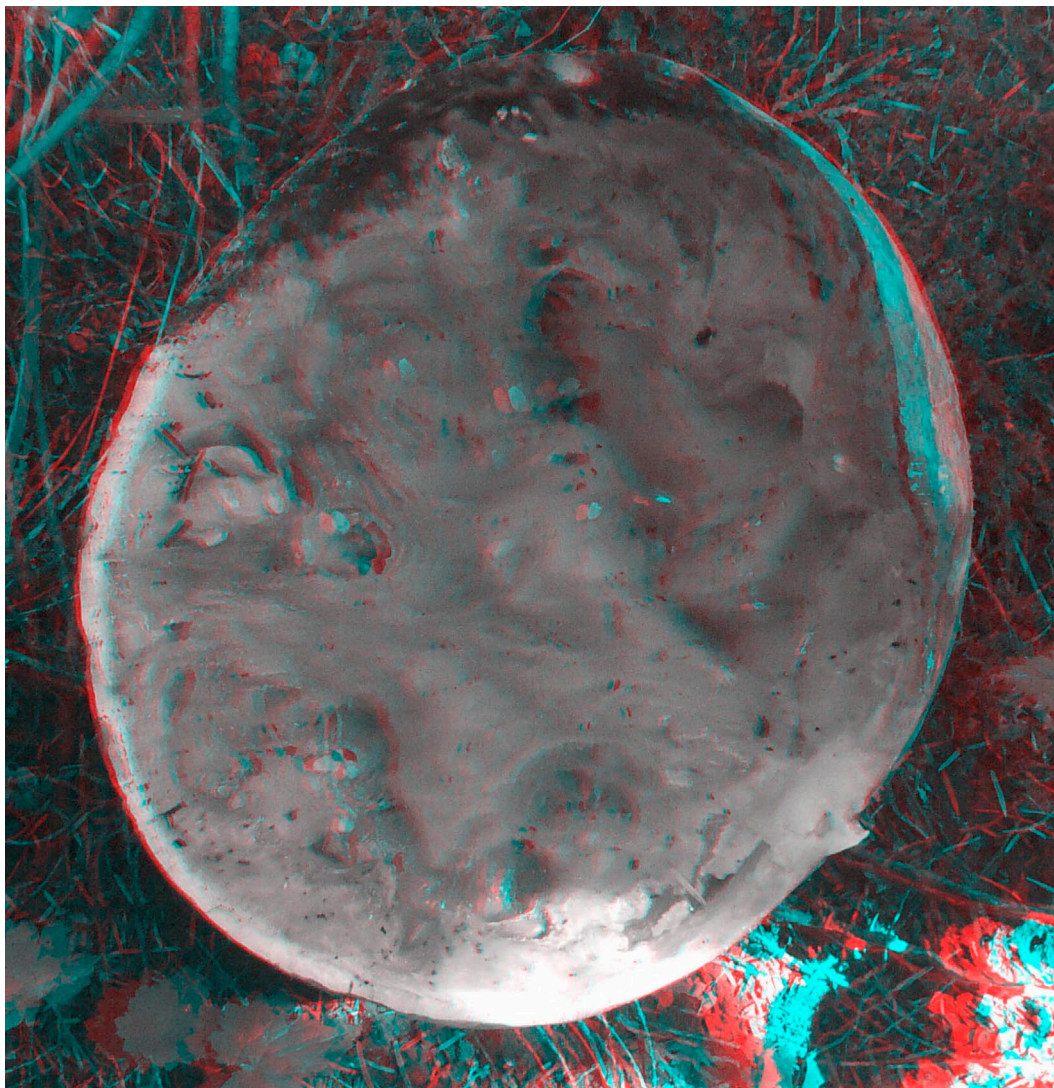
Empreinte trouvée  
près de la pastèque

Empreinte de grizzly



On voit dans la pastèque des trous qui pourraient correspondre à l'enfoncement de 5 doigts. Mais il s'agit peut-être de l'effet de la décomposition, ou de morceaux prélevés par d'autres animaux (corneille ?). Voir la photo 3D page suivante.





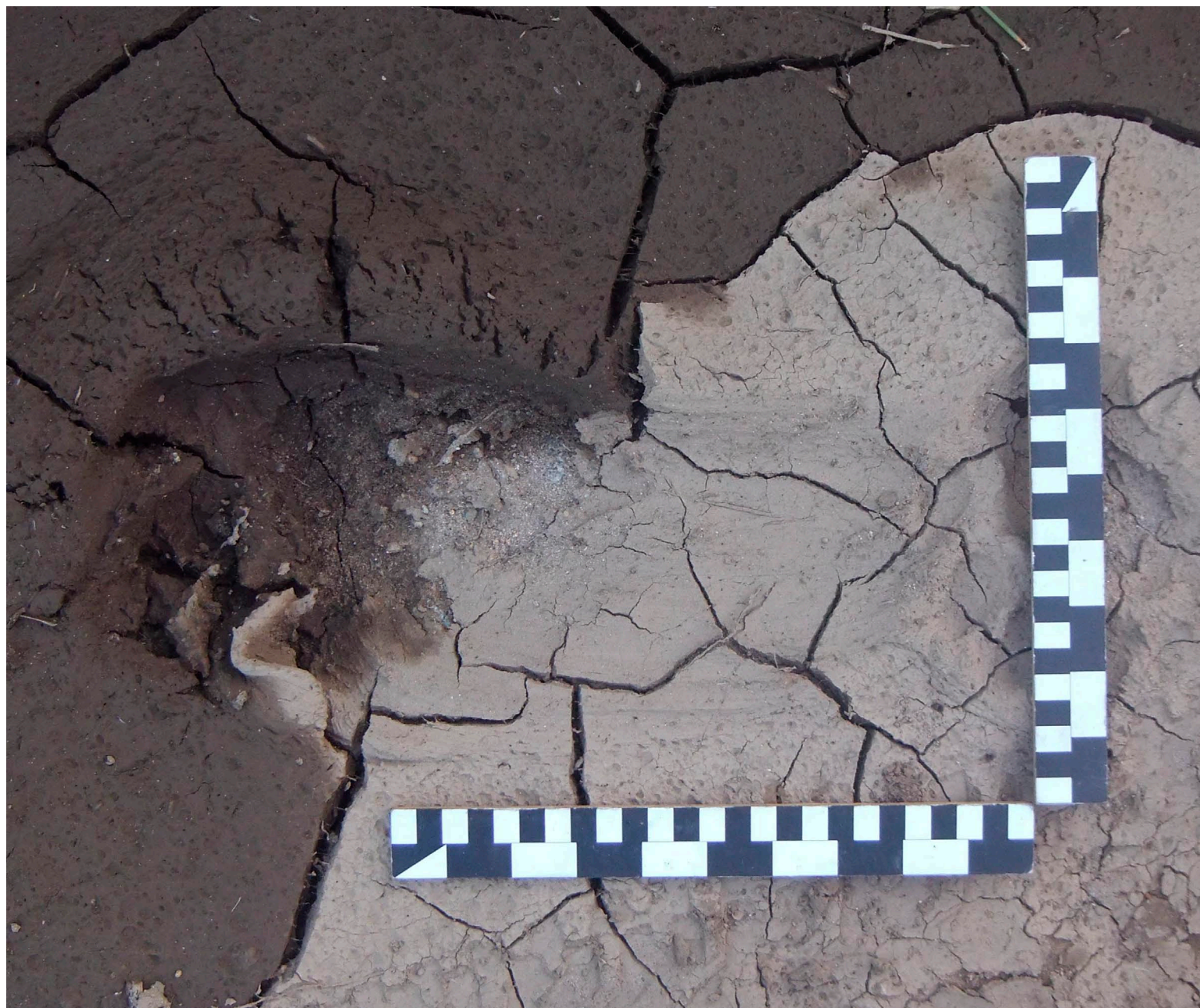
Première moitié de la pastèque, avec des trous.



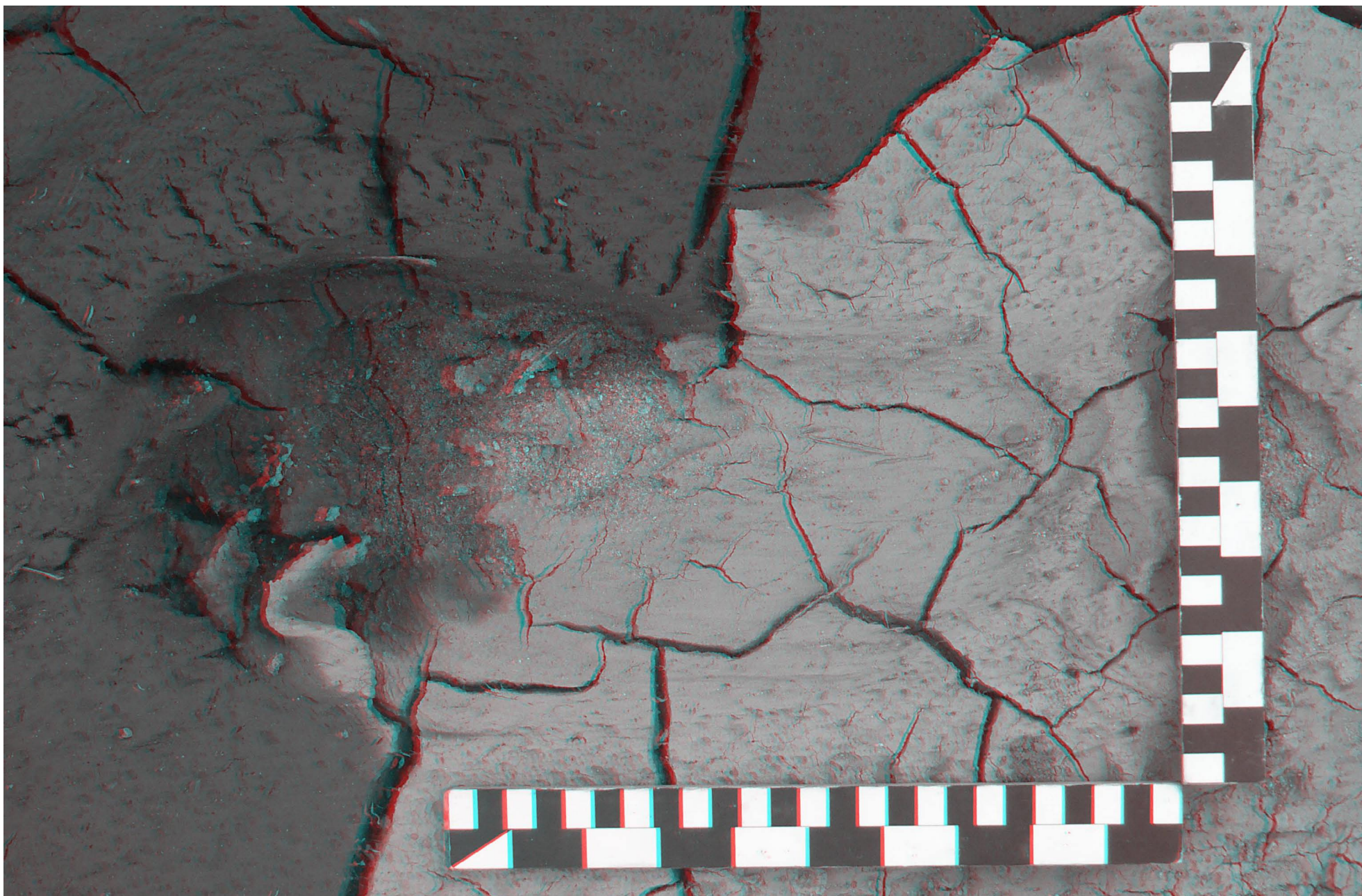
Deuxième moitié de la pastèque



Ce même samedi 10 juillet, nous avons trouvé sous la ligne à haute tension, côté nord-ouest, à environ 400 mètres de la piste, une empreinte dans une flaque de boue, située elle-même sur le chemin qui suit la ligne à haute tension. Cette empreinte montre un pied gauche qui a glissé et s'est enfoncé surtout vers l'avant. On voit bien le gros orteil. Les petits orteils se sont peut-être repliés, provoquant les grumeaux de boue visibles. Le poids du pied arrivant sur le sol a provoqué sur le bord droit du pied un renflement, très visible sur la photo 3D (voir page suivante). La limite du talon est imprécise. La longueur de cette empreinte pourrait être de 34 cm (13,5 pouces).



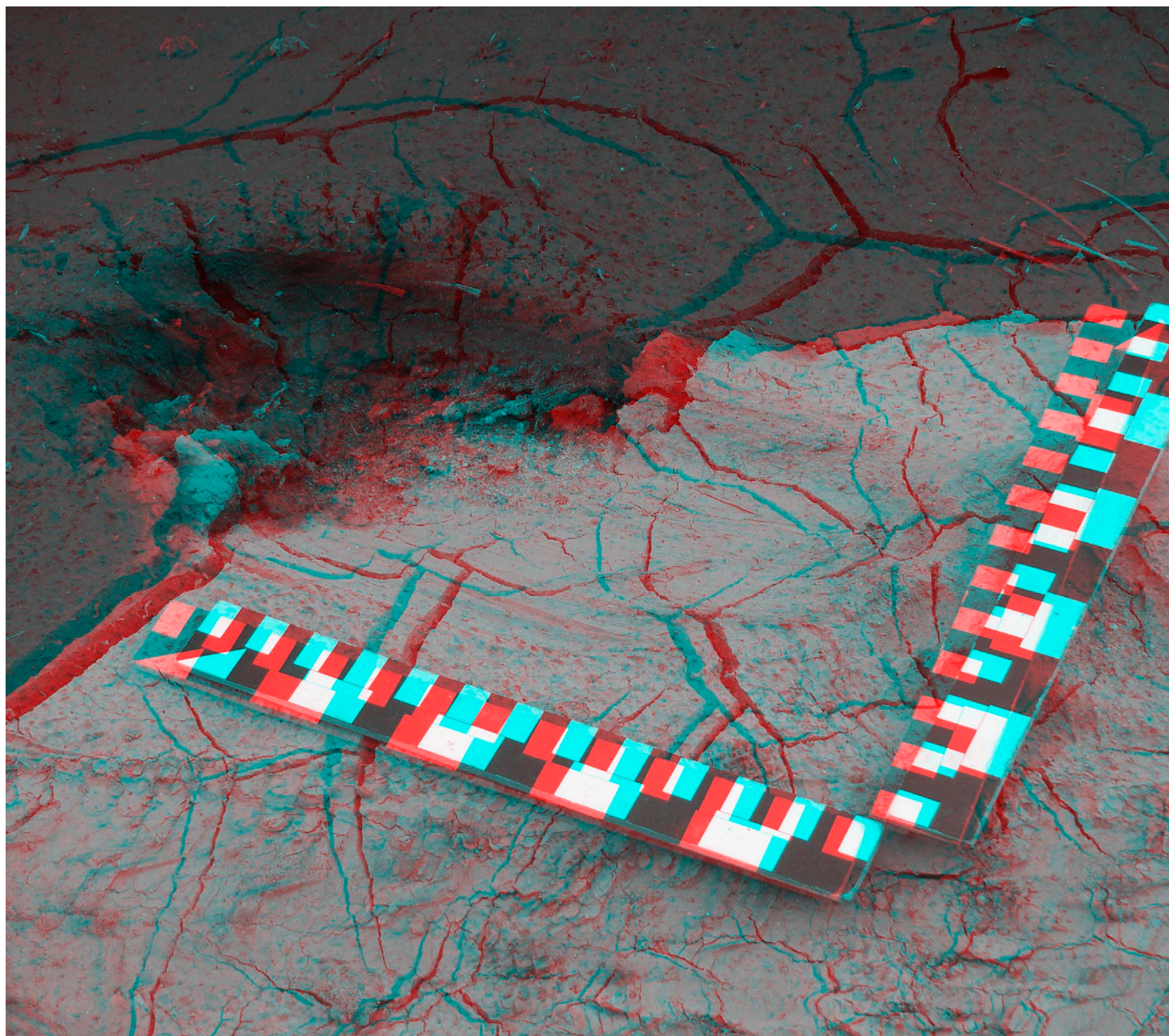




Version 3D de l'empreinte trouvée sous la ligne à haute tension. Remarquer le renflement qui borde l'avant et le bord droit de l'empreinte.



Cette vue en perspective permet de mieux voir le renflement provoqué par l'arrivée brutale du pied. Cela indique peut-être que l'individu courrait.





Comme on le voit sur la photo de droite, une autre empreinte a été effacée en partie par le passage d'une voiture et demeure donc illisible.

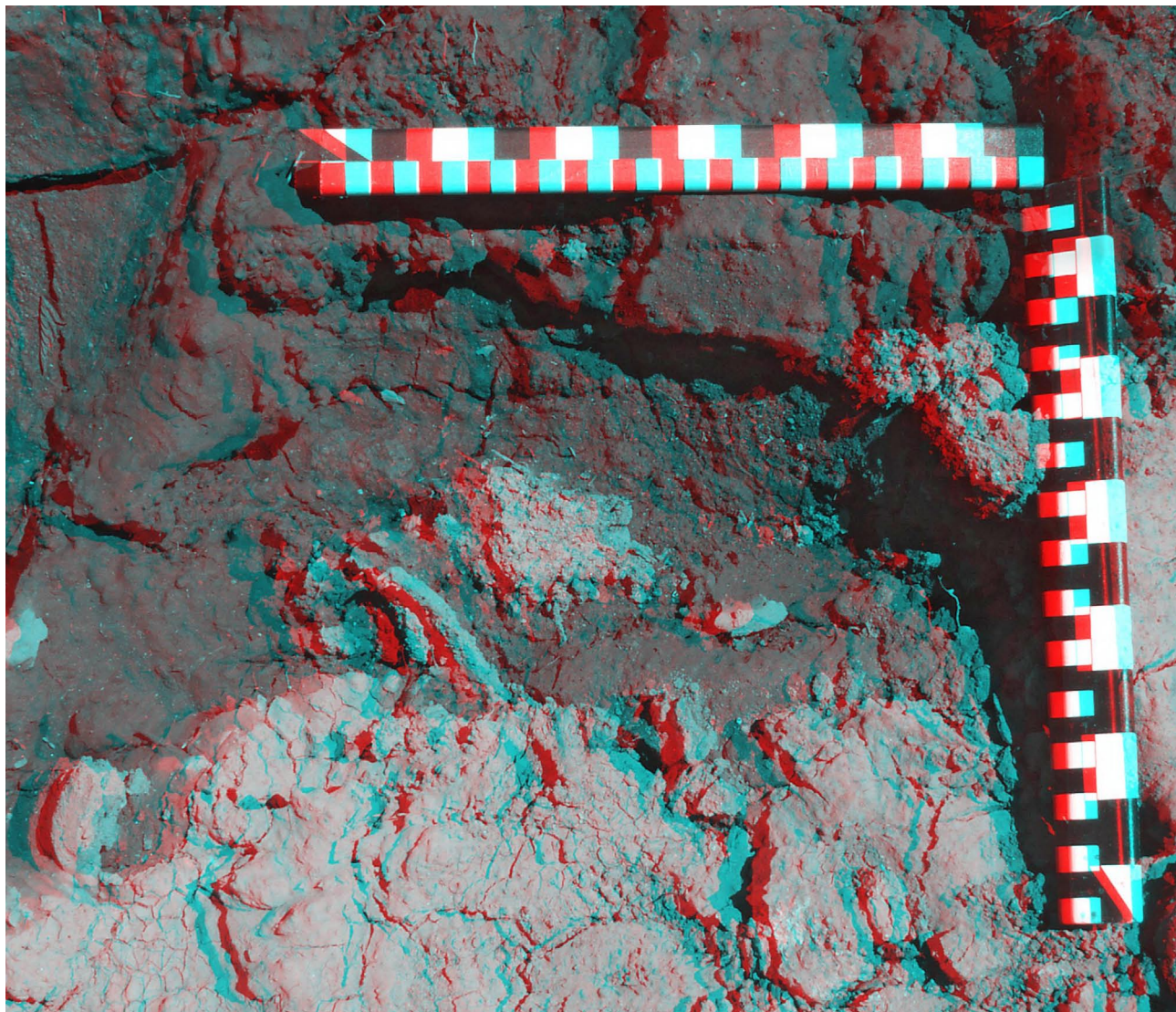




Lundi 12 juillet, nous trouvons, sous la ligne à haute tension, côté est, deux empreintes dans la boue, qui se suivent. Elles sont séparées de 1,80 m (6 pieds). Pied droit d'abord, pied gau-

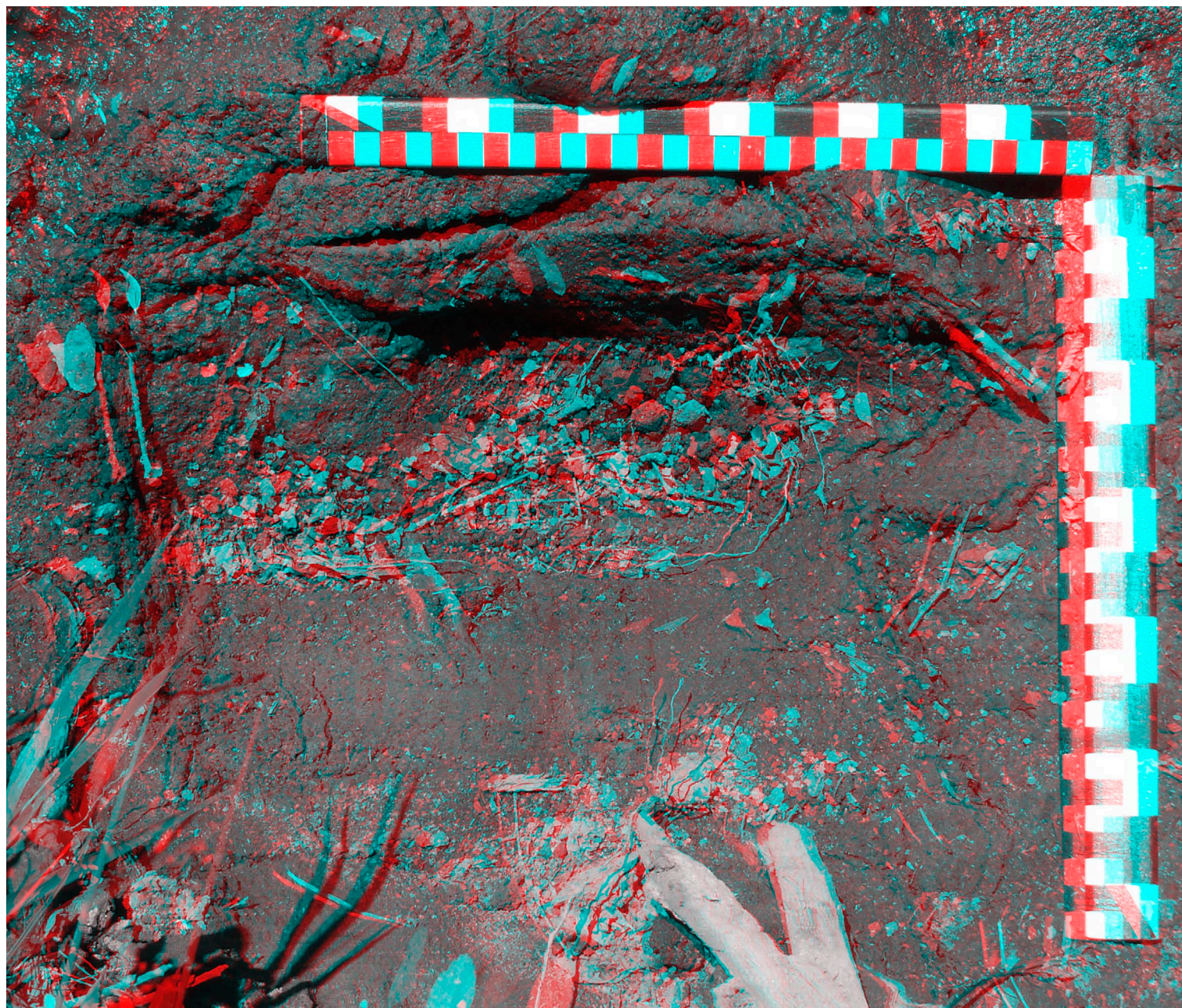


che ensuite. Malgré leur imprécision la longueur de ces empreintes semble être de 28 cm.





La deuxième empreinte qui suit celle de la page précédente. On voit une grande trace de glissement sur la gauche de l'empreinte. L'individu a dû poser d'abord son pied gauche en position plus ouverte, puis il a glissé en pivotant autour du talon.





Cette vue générale montre la position des deux empreintes. L'individu se dirigeait vers la gauche. Les pieds étant petits (28 cm, 11 pouces), l'enjambée d'1,80 m (6 pieds) semble très grande. Mais l'individu a pu allonger le pas pour éviter l'eau, ou, étant en terrain découvert, il courrait peut-être.





## 2 - Les structures de branches

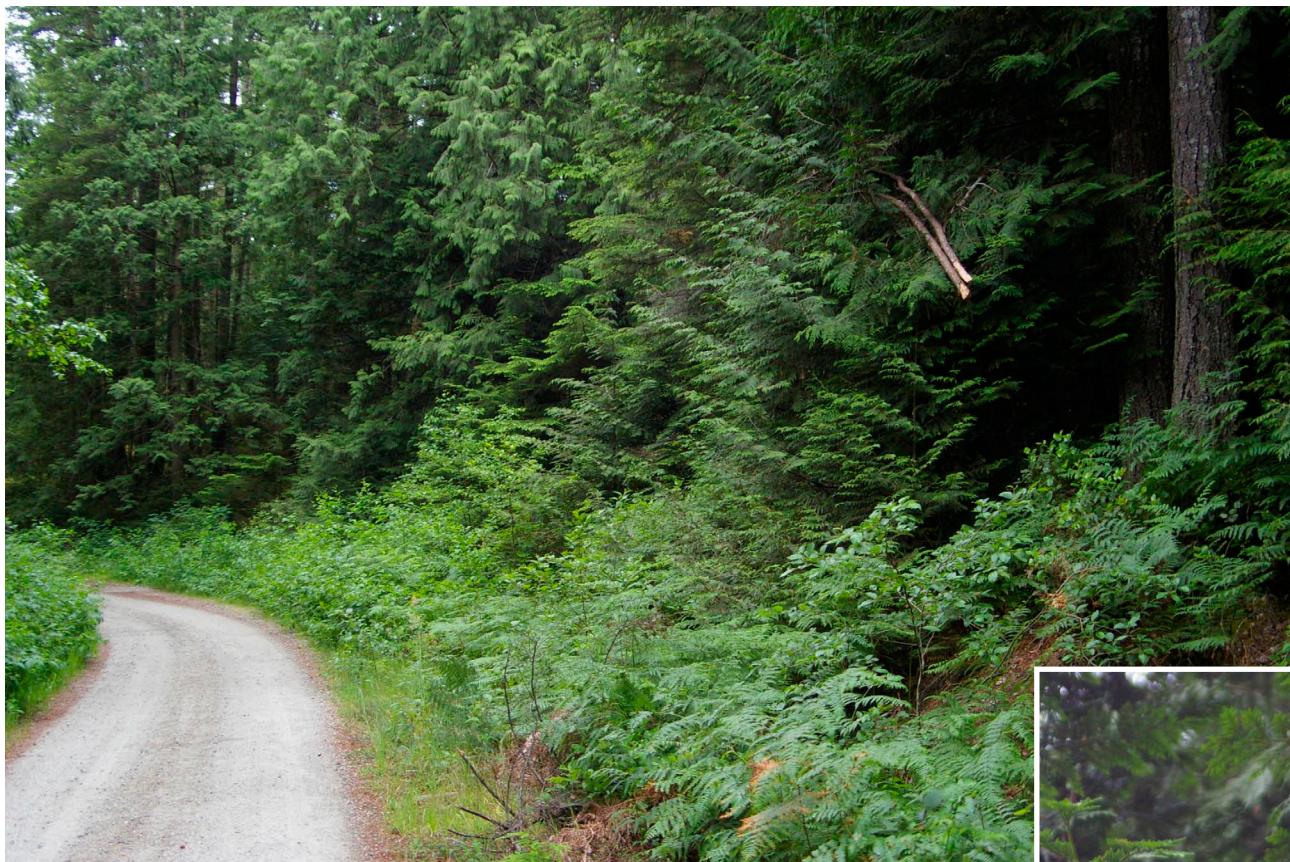
**Première structure :** sur le bord gauche de la piste qui mène au camp, en dépassant le camp d'environ deux cents mètres, on voit deux branches posées ensemble sur un petit sapin à environ 4 mètres de hauteur (13 pieds). Une troisième de même taille est posée à la même hauteur sur la gauche. Je n'ai pas trouvé de branches cassées dans les arbres situés au-dessus.



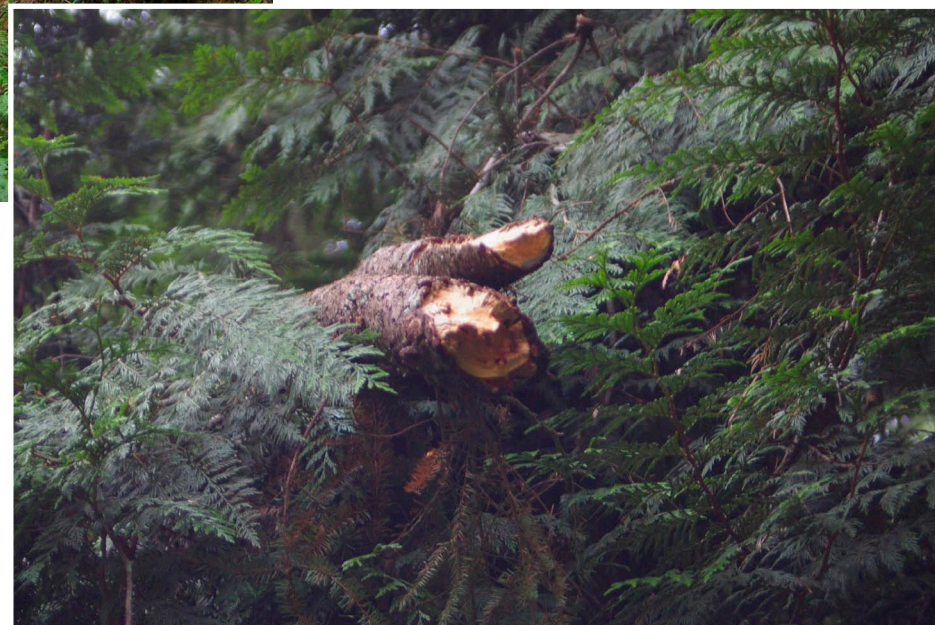
Cette troisième branche se situe de l'autre côté des deux branches réunies.







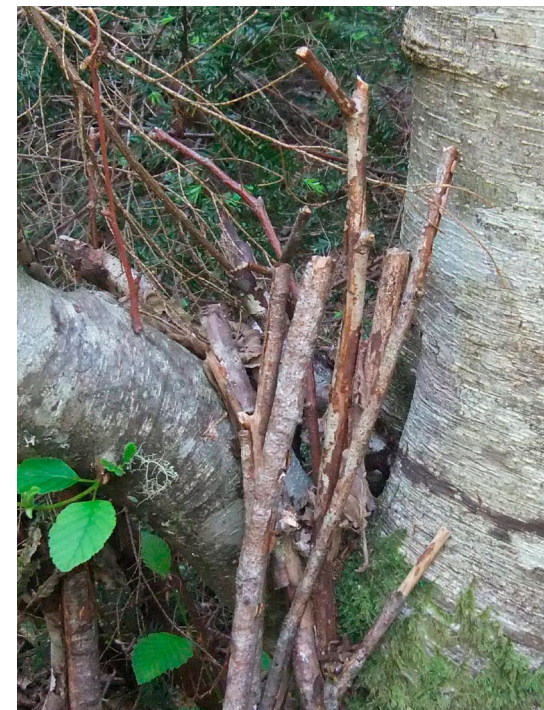
Vue d'ensemble et de détail des branches. Les branches semblent cassées et non sciées.



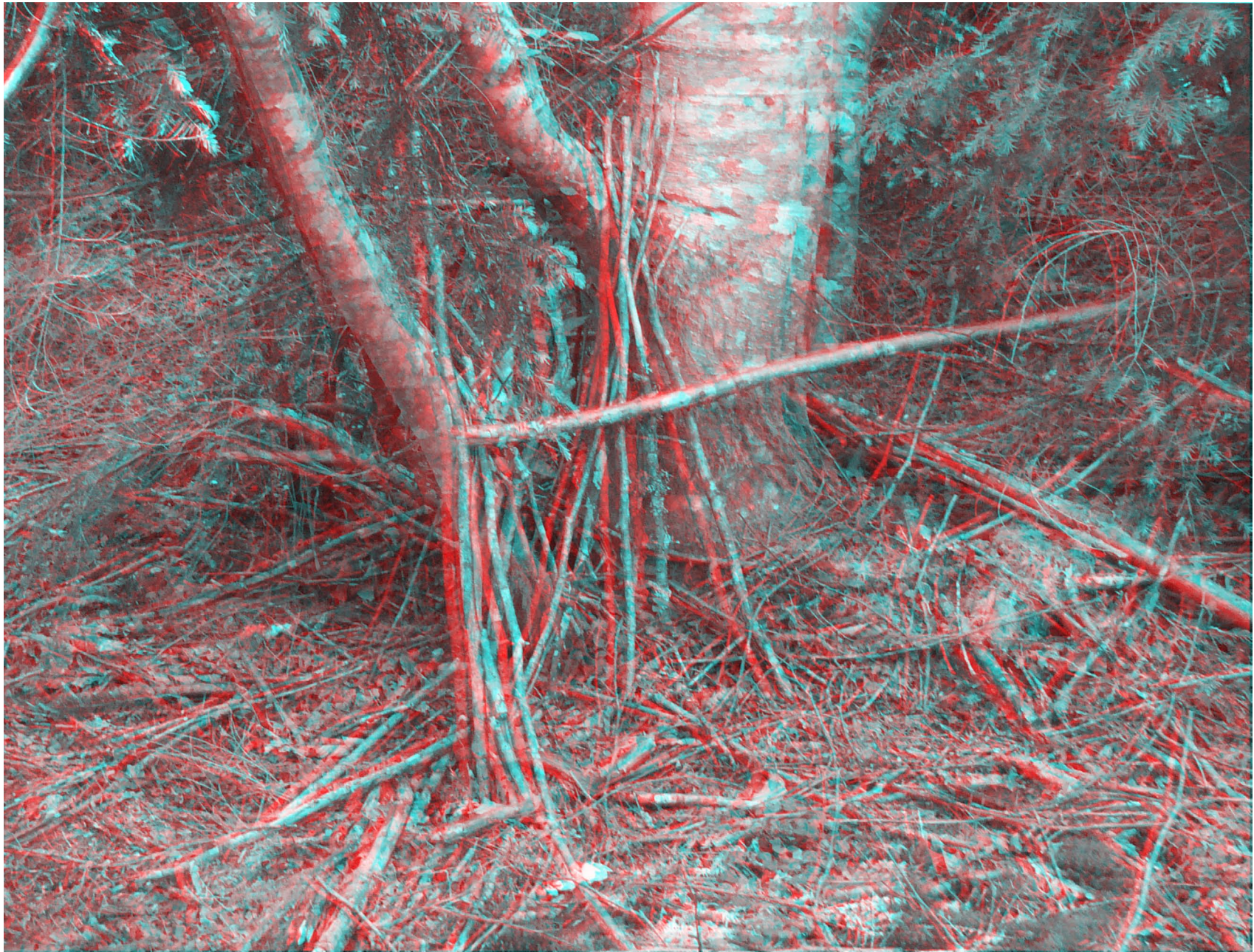


Le lundi 5 juillet, nous partons explorer un vieux chemin encombré de végétation, situé à deux kilomètres au nord du camp (coordonnées GPS : N 49°33.536', W 123°55.422')

Dans un lieu difficilement accessible, nous trouvons sur une portion dégagée du chemin cette structure :

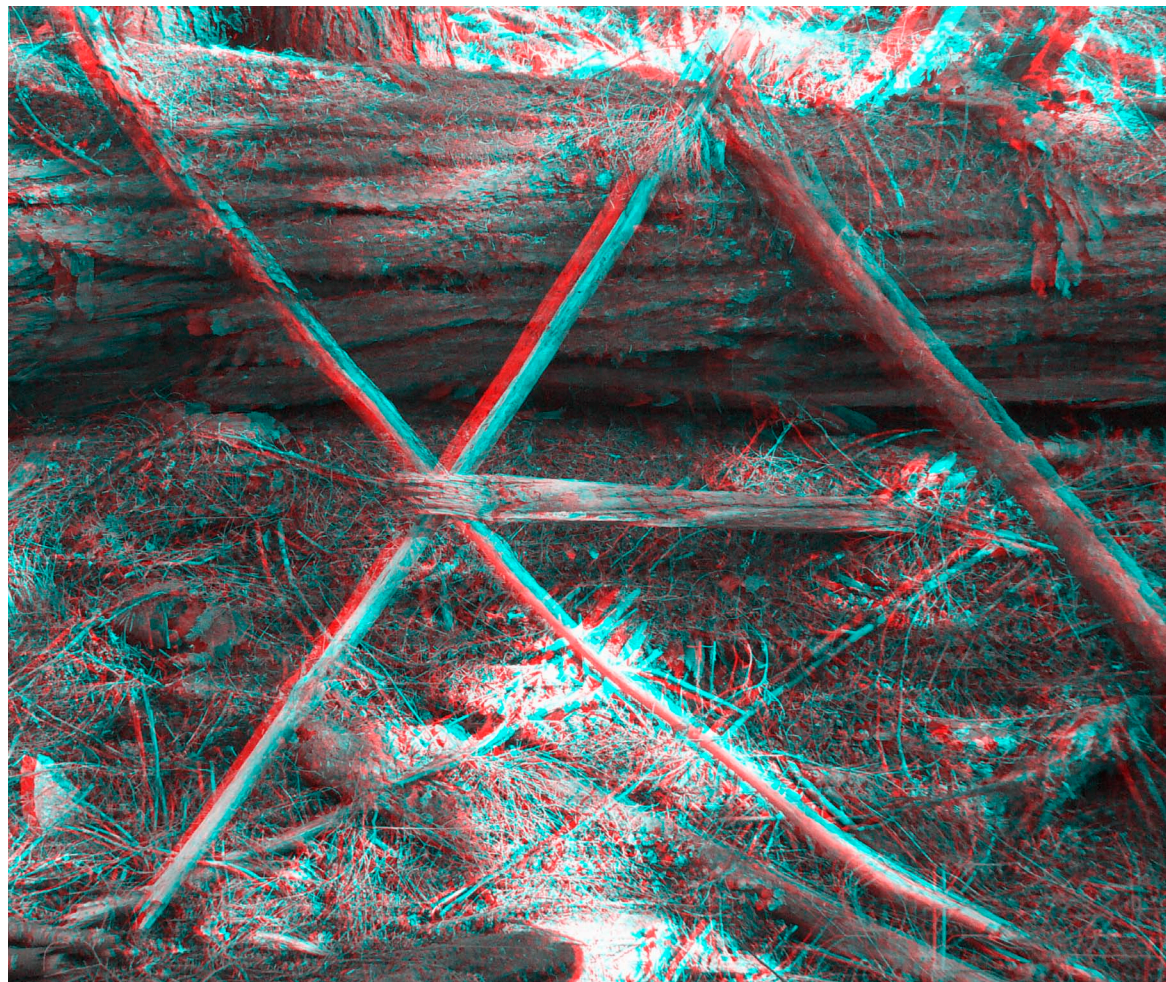








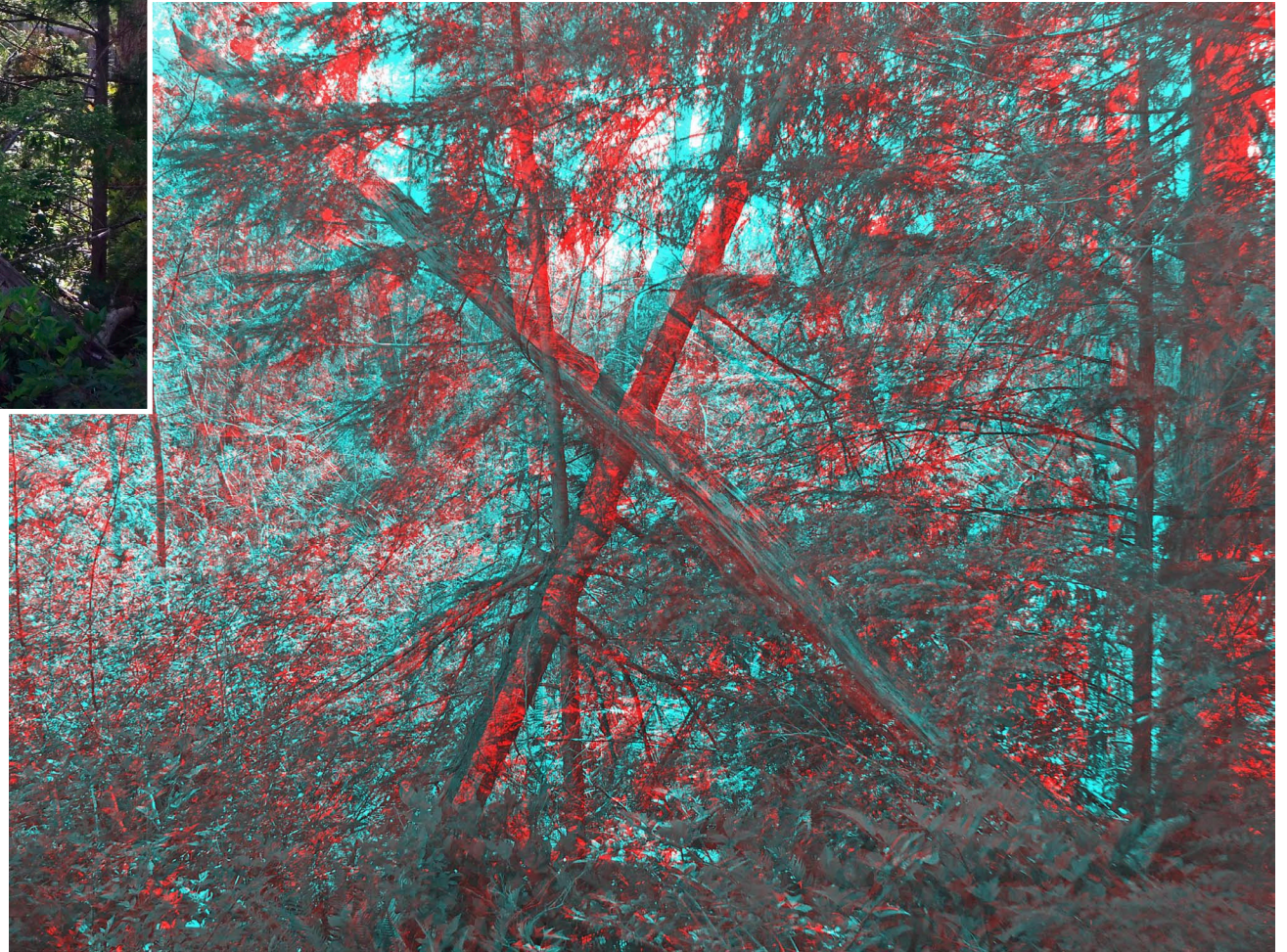
Dans le même secteur, dans la forêt il y avait également cette petite structure : bigfoot ou hasard ?





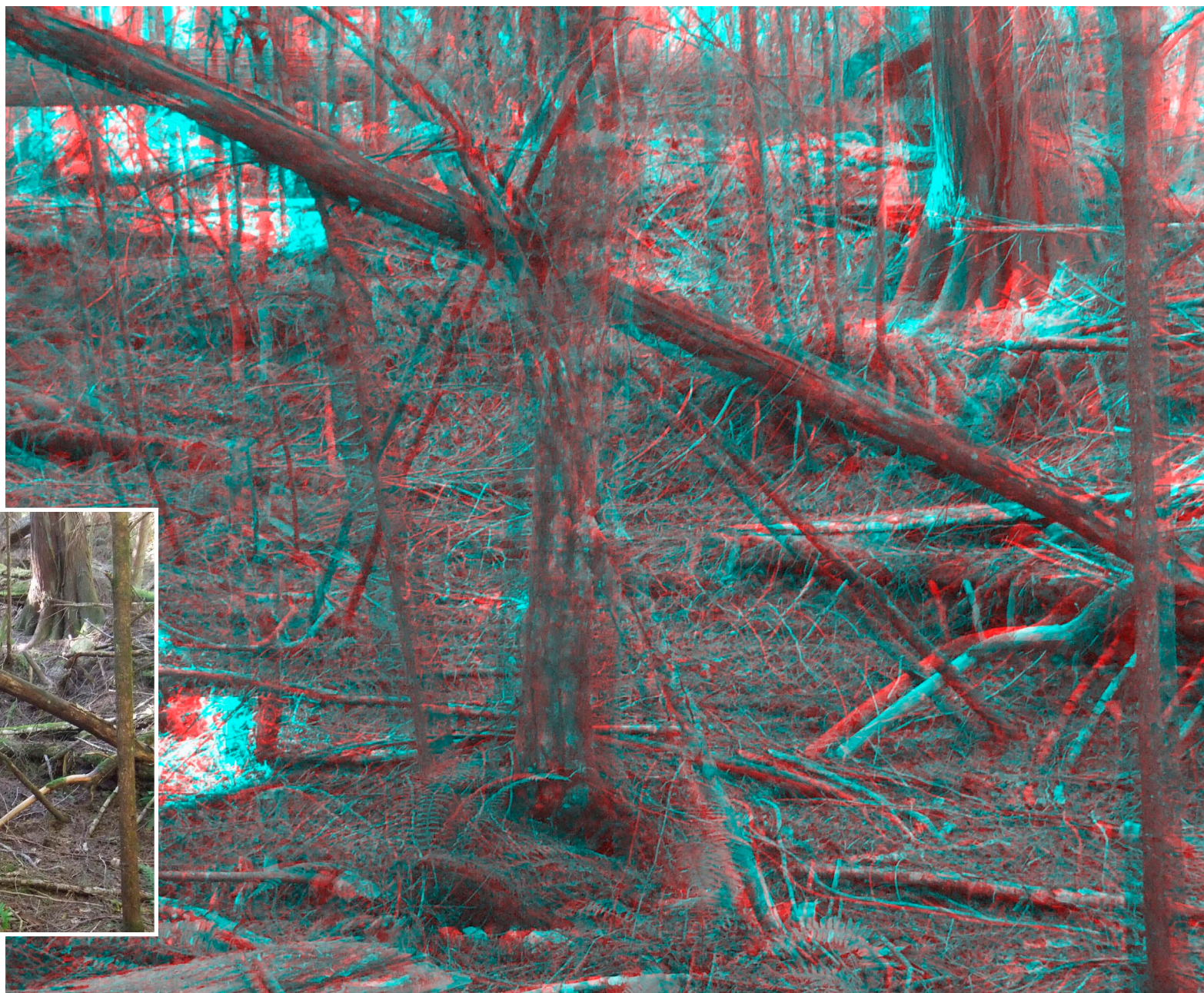


On peut aussi noter le X situé à l'entrée du même chemin, là où Robert nous a laissé en voiture. Ces deux arbres avaient leurs souches à leurs pieds. Robert Kennedy nous a indiqué que ce X n'y était pas l'année précédente. Cette structure peut s'expliquer par une simple chute des troncs, mais sa position stratégique à l'entrée du vieux chemin intrigue.

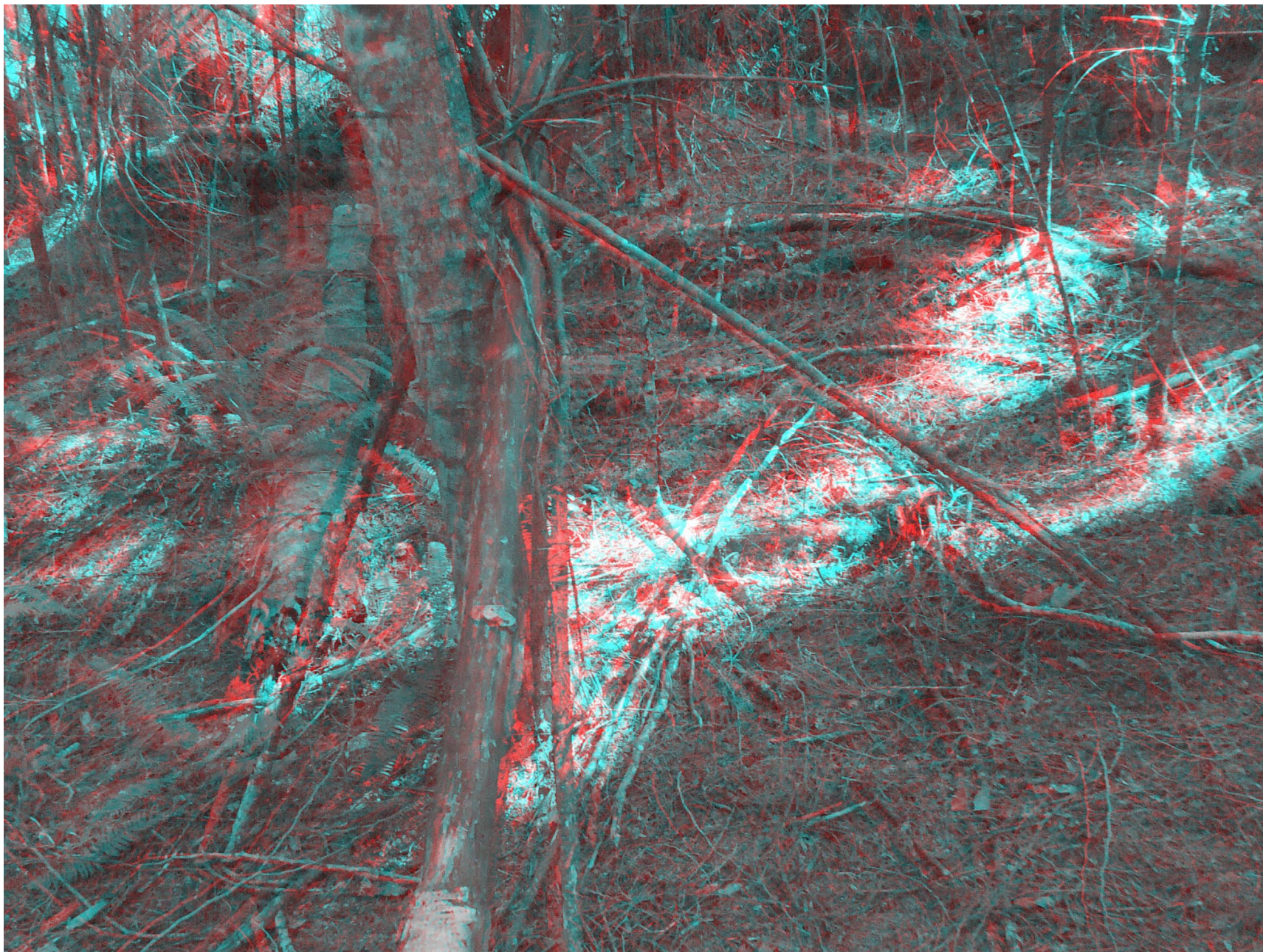




Le mardi 13 juillet, nous descendons vers le sud, de l'autre côté de la route, dans le Homesite Park, en suivant une piste animale qui longe la rivière. Dans la forêt, nous trouverons cette structure, dont la moitié des bâtons n'avaient pas leur souche au sol. Soit ils sont tombés naturellement de plus haut, soit ils ont été déplacés.









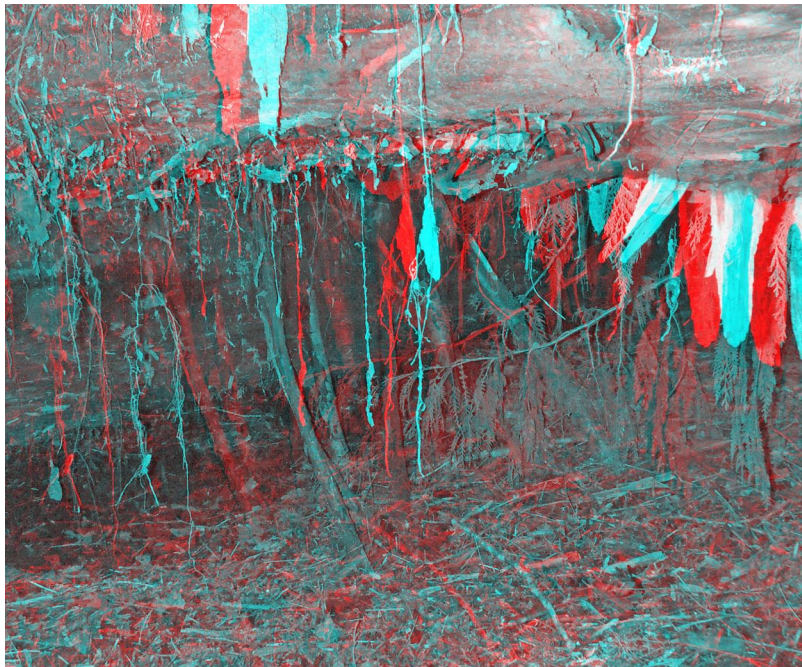
Jeudi 15 juillet, nous suivons un chemin autour du Triangle Lake, et trouvons près du bord de ce chemin cet arbre plié à angle droit, et encore vert. Durant les années soixantes, les travaux de Jane van Lawick-Goodall ont montré que



les chimpanzés plient des troncs pour réaliser des démonstrations de force, qui leur permet d'établir une hiérarchie entre eux sans se battre (« Le langage secret des animaux », Vitus B. Dröscher, Éditions Robert Laffont, 1968, page 33).



**Cinq bâtons verticaux :** ces cinq bâtons sont posés verticalement contre un tronc. La végétation au-dessus empêchait qu'il puissent tomber d'eux-mêmes. La partie sous le tronc pourrait servir de lieu de repos. C'était Lundi 28 juin, près de la cabane des chercheurs d'or, au nord du camp.





**Arbre traîné :** A l'entrée du vieux chemin que nous avons suivi à environ 2 km au nord du camp le lundi 5 juillet, un arbre barrait l'entrée au sol. Il était éloigné de sa souche et trop long pour avoir pu tomber sans rester accroché aux autres. Il a de toute évidence été traîné en travers du chemin. (C'est nous qui l'avons cassé en marchant dessus).





### 3- Autres événements

**Le bâton** : lundi 5 juillet, en sortant de ma tente, je (Philippe Coudray) trouve un bâton posé à un mètre en direction de l'entrée de ma tente, qui n'y était pas avant. Il a un bout cassé et l'autre scié, ce qui exclut qu'il soit tombé d'un arbre. Le bois est neuf et l'écorce enlevée. Je montre ce bâton à Robert Kennedy qui me dit qu'il a été scié avec une scie mécanique très fine, comme celles utilisées par les ouvriers qui entretiennent la ligne à haute tension. C'est du bois de pin (pas de pins autour de ma tente), et la fine poussière incrustée dans la tranche provient de la ligne à haute tension. Conclusion : ce bâton provient de la ligne à haute tension, située au minimum à 400 mètres du camp (0,25 miles). Je trouverai par hasard 10 jours plus tard l'autre bout de ce bâton, deux fois plus long, également écorcé presque entièrement, à quelques mètres de ma tente, en direction de la forêt qui se rapproche de la rivière.





**Branches déposées :** Robert nous a parlé, le jeudi 1er juillet, de branches qu'il a trouvées déposées la veille sur l'un des chemins qui mènent au camp. Elles proviennent d'un tas de branches réunies pour le feu sur le bord du chemin à quelques mètres. Il n'y a pas eu de vent jusqu'à ce jour.





**Branches déposées bis** : le même phénomène a eu lieu plusieurs jours plus tard, le mercredi 14 juillet, durant notre absence (le camp a été vide toute la journée). Il s'agit de petites branches déposées en bordure d'un chemin près de ma tente. Comme il y a eu du vent quelques jours avant, j'ai d'abord pensé qu'il s'agissait de branches tombées des arbres.

Mais parmi elles, il y avait une branche sciée et une racine : deux objets qui ne tombent pas des arbres.

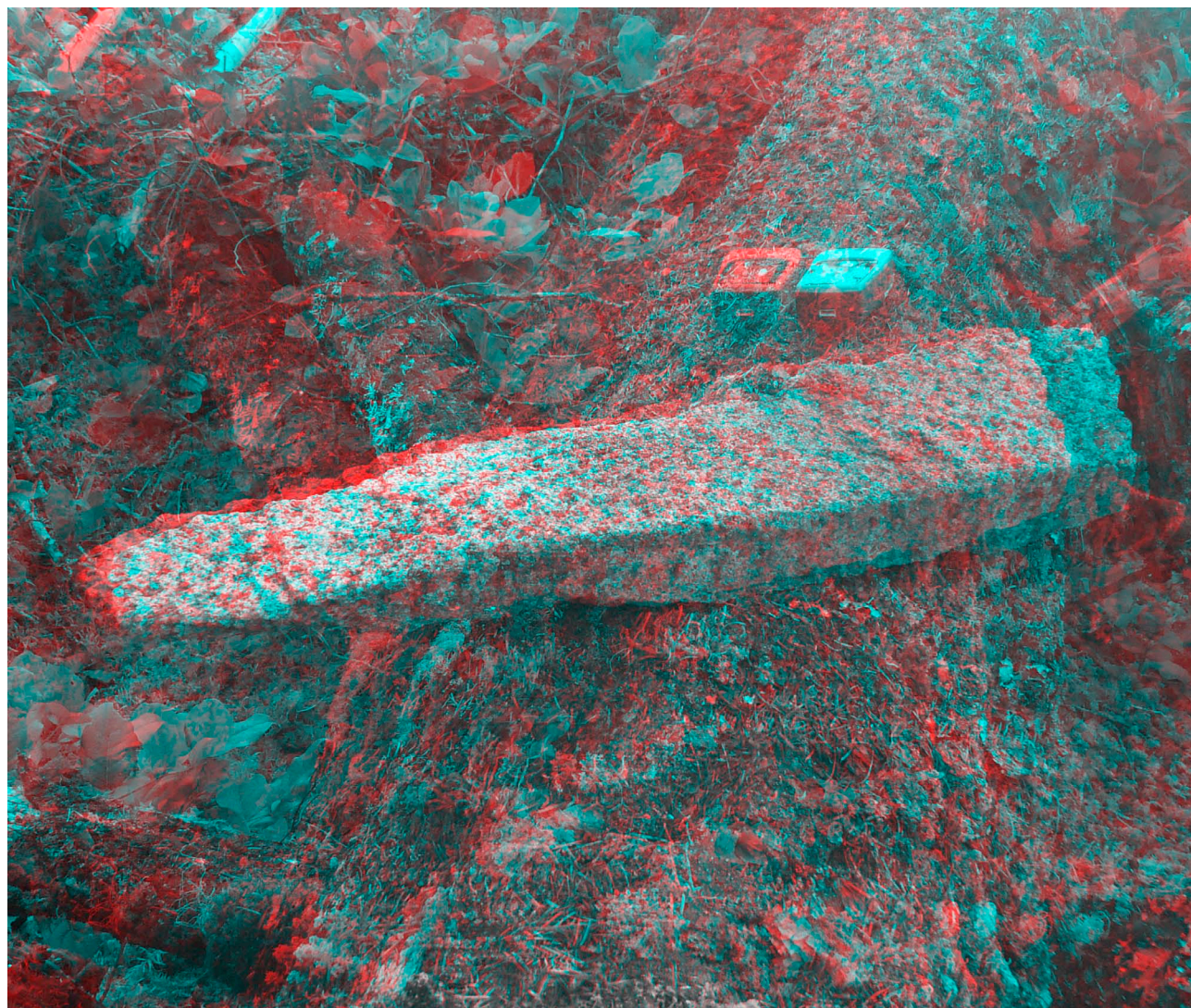


La branche au premier plan a été sciée. Ci-contre : une racine.



**Bâton lancé :** le jeudi 8 juillet, Léon Brenig et Florent Barrère ont traversé la rivière depuis le camp, près de la chute d'eau, pour relever l'un des pièges optiques (trailcam). Depuis la forêt, un bâton leur a été lancé dessus. Il est tombé à deux mètres d'eux (7 pieds). Il provenait de 7 ou 8 mètres (25 pieds). Ils ont vu la trajectoire en courbe du bâton. Ils sont aussitôt entrés dans la forêt en direction du lancé. Ils n'ont rien vu.

**Pierre sur un tronc :** toujours de l'autre côté de la rivière, si l'on traverse le petit bois, on débouche sur une clairière. Nous avons trouvé là une pierre posée en équilibre sur un tronc, qui a la forme d'une massue. Il n'y avait pas de trace de sang sur la pierre, mais le bout le plus mince semblait usé et recouvert de terre. Cet objet a donc pu servir d'outil pour déterrer des racines comestibles.



A environ soixante mètres de là, il y avait un amoncellement de pierres réunies par des hippies (nous avons trouvé dans la clairière le signe «peace and love» gravé sur un rocher) pour faire un foyer à l'abri du vent. Nous pouvons imaginer qu'un bigfoot ait pu fouiller ce tas pour trouver l'outil dont il avait besoin et qu'après utilisation il l'ait posé sur le tronc pour le retrouver. Toutefois, à la marque laissée sur le tronc on voyait que ce rocher était là depuis longtemps.

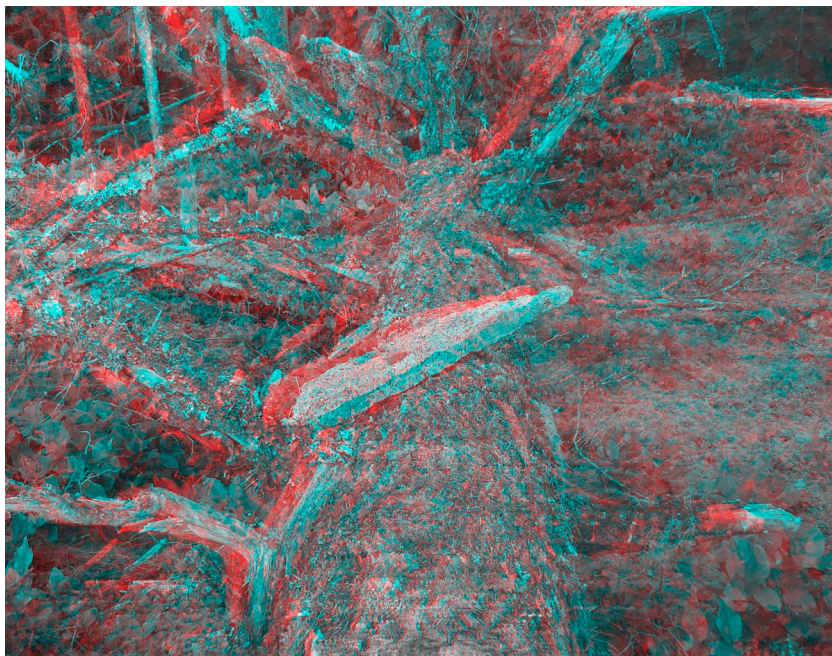




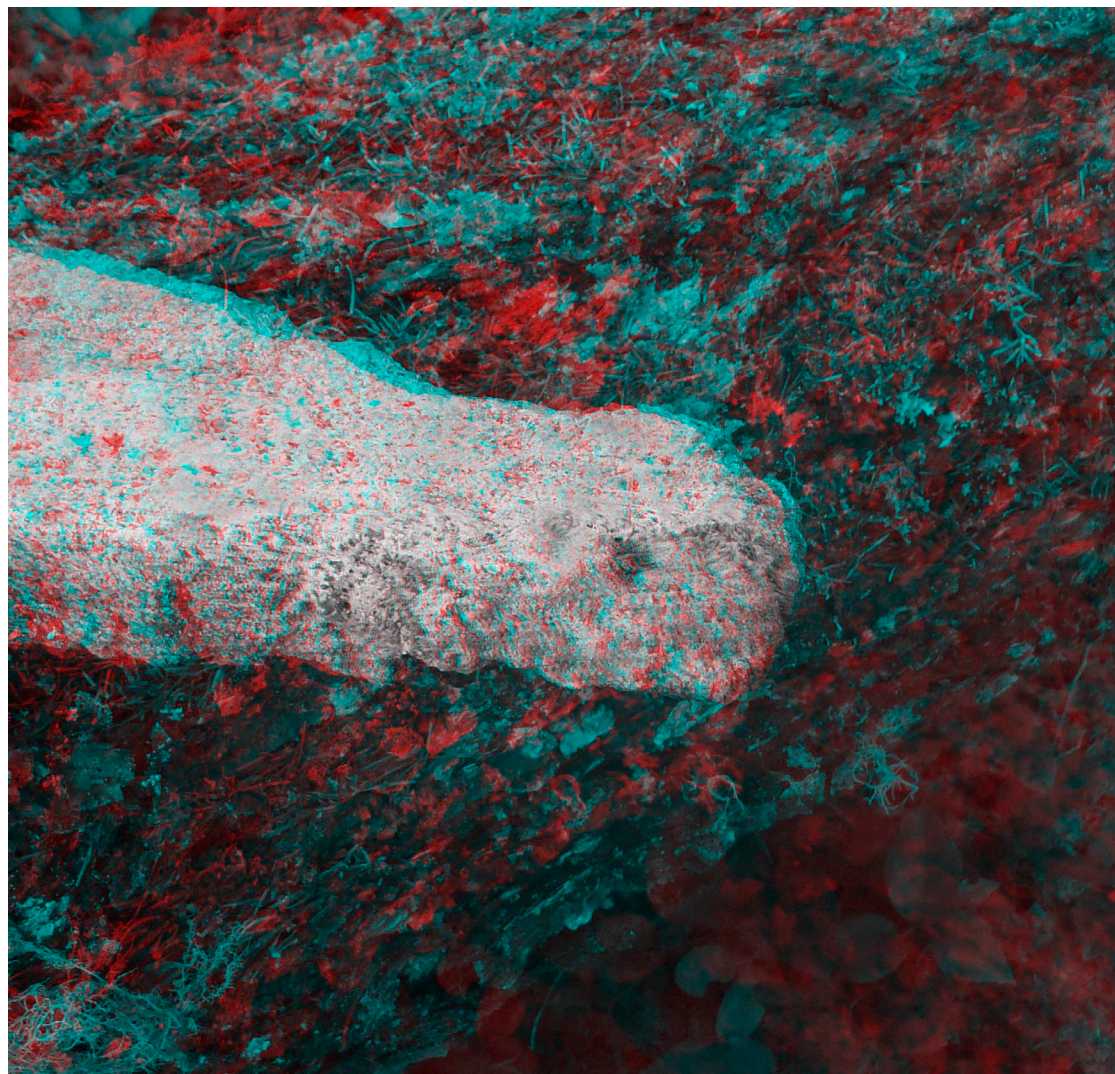
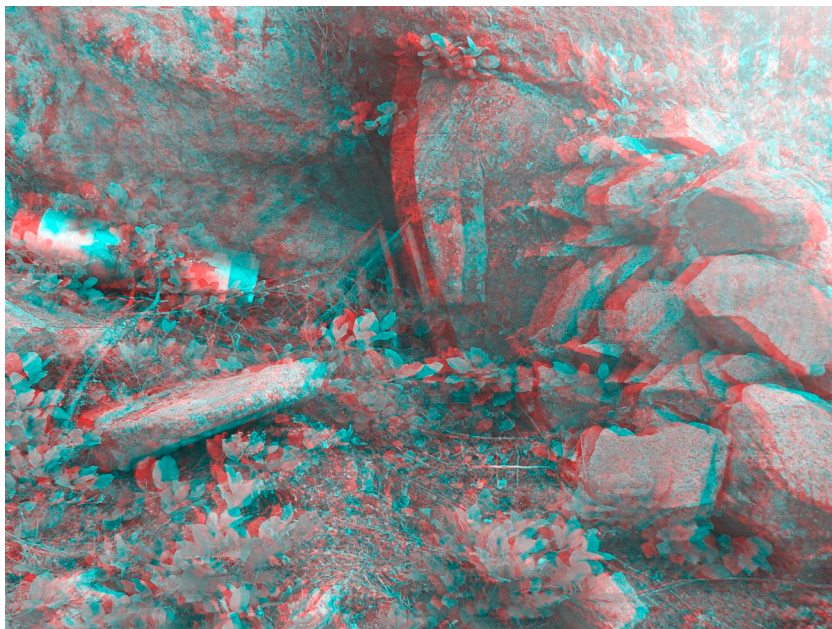
La pierre mesurait environ 60 cm (24 pouces) et pesait au jugé une quinzaine de kilos. Ci-dessous à gauche le foyer à côté duquel nous avons trouvé des pots avec d'anciennes plantations de poivrons (ils restait les étiquettes). On peut voir ci-dessous le bout de la pierre légèrement terreux.







Vue en 3D du tronc, du foyer et du bout de la pierre.





**Outil possible :** ce morceau de bois a été trouvé posé au sol sous un tronc, duquel il n'a pu se détacher (pas de trace de trou). Ces morceaux de bois proviennent de la base des branches et restent très durs même après le pourrissement du tronc. Léon Brenig propose l'hypothèse qu'ils pourraient servir d'outils aux bigfoots. Ils s'en serviraient pour creuser le sol à la recherche de racines comestibles.





**Une bouteille:** en longeant la piste animale qui borde la rivière en direction de l'ouest, nous avons trouvé, dans un lieu difficile d'accès, une bouteille de bière cassée qui n'avait pas été décapsulée. Les étiquettes semblaient avoir été grattées. Soit c'est un chasseur ivrogne qui a cassé sa bouteille pleine, soit, un bigfoot aurait pu la voler dans le camp et tenter de l'ouvrir sans y parvenir, puis l'aurait cassée. En suivant la piste animale dans l'autre sens, on trouve le long de cette piste des tas de bouteilles de bière cassées.



**Un bois calciné :** si l'on s'enfonce dans le bois depuis la piste au nord du camp, pas loin du camp, on trouve sur le sol ce bois calciné. Il n'y a aucun arbre calciné dans les environs. Il pourrait avoir été transporté depuis le camp jusque là.



**Un excrément :** sur le vieux chemin parcouru le lundi 5 juillet nous avons trouvé deux excréments non-identifiés, comme celui représenté sur la photo (diamètre environ 2 cm, 0,8 pouce). Nous en avons rapporté un que nous avons laissé au camp. L'odeur assez forte révélait une nourriture carnée. Nous avons vu des cartilages dans l'un d'eux.





#### 4 - Les sons

**Les coups :** durant les trois premières semaines, il y a eu peu d'activité sonore. Les coups entendus étaient généralement faibles et donc incertains, à part un coup fort entendu le dimanche 11 juillet à 21h23 depuis le camp en provenance du sud-ouest (ligne à haute tension). Ce n'est que le jeudi 15 juillet, depuis le camp, alors que Léon et Léo étaient déjà partis que nous avons entendu ceci : Robert Kennedy a d'abord frappé lui-même un coup. Quelques secondes après, nous avons entendu en provenance du sud-est, c'est-à-dire depuis la piste animale qui est de l'autre côté de la rivière vers la gauche, un coup d'une extrême violence, aussi fort qu'un coup de fusil proche. Robert frappe trois coups, et quelques secondes après un deuxième coup se manifeste, d'une autre provenance, plus vers le sud-est, aussi fort que le précédent, puis un troisième de la même direction. Florent et moi sommes restés étourdis par la violence de ces coups, mais pas Robert et ses enfants qui sont habitués. Le chien n'a pas bronché non plus. Robert nous a expliqué qu'il n'y a pas de chasseurs durant cette période de l'année. Il faisait presque nuit.

**Les détonations :** nous avons entendu, provenant de directions différentes, de fortes détonations (notamment le mardi 6 juillet à 9 heures du matin à l'ouest, quelques jours plus tôt à l'est et au nord). Cela ressemblait à des explosions de dynamite provenant de lointaines carrières. Léon a pensé à des bangs supersoniques d'avions militaires. Robert nous dit qu'il n'y a ni

carrière ni avions militaires dans la région et qu'il s'agit de coups donnés de toutes leurs forces par les bigfoots les plus massifs.

**Les cris :** mardi 6 juillet, je suis réveillé par des cris lointains, à 5h30 du matin. Je passe de l'autre côté de la rivière (vers le sud) pour me poster dans un creux à l'abri du bruit de la rivière. Les cris lointains continuent, puis se rapprochent. J'en entends un qui ressemble à une sirène, avec une montée et une descente. Puis à 6h50 un cri beaucoup plus proche se fait entendre, très puissant, dont la voix était proche d'une voix humaine mais différente. Il s'agissait d'un cri complexe, composé de plusieurs vocalises, dont l'attaque semblait triple. Il était plutôt grave, et s'est décliné en trois niveaux descendant, avec rupture entre les niveaux. J'ai eu l'impression que plusieurs individus criaient en même temps. Malheureusement, la batterie de mon enregistreur s'était vidée sans que je m'en serve et j'ai donc raté l'enregistrement de ce son. Les cris les plus lointains semblaient provenir de la ligne à haute tension. Le plus proche semblait provenir d'un creux situé de l'autre côté de la clairière située au sud de la rivière, à 200 mètres environ de moi.

**Les voix :** Le vendredi 2 juillet, Robert a entendu, vers 19h45, en direction du nord des voix articulées distinctes, trois quarts d'heure avant que nous rentrions au camp. Le mercredi 7 juillet à 3 heures du matin, Robert a entendu des voix depuis sa caravane, comme si trois ou quatre personnes parlaient. Il a également entendu un coup.

**Sifflement :** le dimanche 4 juillet, à 12h20. Léon était près de sa tente. Il sifflait une petite mélodie. Il entend à ce moment-là en direction de la chute d'eau (sud) un fort sifflement.

**Craquements et buissons remués :** d'une manière générale, les affûts, diurnes ou nocturnes, sont souvent accompagnés de craquements persistants et stationnaires ou de bruits de buisson remué.



## 5 - Tentatives

**Le dessin :** en face de la chute qui est près du camp, nous avons laissé un dessin accroché à un arbre, représentant un homme et un bigfoot côte-à-côte, dans l'espoir qu'il serait emporté. Pas de résultat.



**Le miroir :** pas loin du dessin, nous avons laissé un miroir accroché à un arbre dans l'espoir que, intrigué par son image, un bigfoot se saisisse du miroir pour mieux se regarder et laisse des empreintes digitales sur celui-ci. pas de résultat.



**Les pièges optiques :** nous avons installé pendant tout le séjour des pièges optiques à différents endroits, notamment près de la piste animale qui longe la rivière en face du camp, en face de la chute d'eau, près de ma tente (bout du camp), près de la caravane située au bord de la piste, mais sans résultats. Ci-dessous, le Reconyx HC600, qui produit des flashes infrarouges sans lueur visible.





## 6 - Conclusions

Les quelques empreintes que nous avons trouvées avec un pouce visible et sans griffes, le bâton lancé, le bâton déposé devant la tente, la structure trouvée sur le vieux chemin, la force des trois coups entendus en réponse à ceux de Robert... Tous ces événements semblent converger vers l'hypothèse de la présence du bigfoot dans le secteur exploré.

Les témoignages qui nous ont été transmis durant ce séjour vont également dans le sens de cette présence.

La provenance de certains coups et cris entendus, les empreintes trouvées sous la ligne à haute tension semblent indiquer que la ligne à haute tension est un site souvent fréquenté par ces primates.

Les pièges optiques n'ont rien donné. Il est possible que le bigfoot se méfie d'eux, et ils seraient peut-être plus efficaces placés dans le camp au milieu d'objets humains que placés dans la forêt, puisque le camp semble souvent visité en notre absence (branches déposées).

La pastèque ayant été mangée, avec une trace de petit pied à côté, cela indique peut-être que les jeunes sont plus enclins à venir chercher la nourriture qui leur est offerte près du camp.

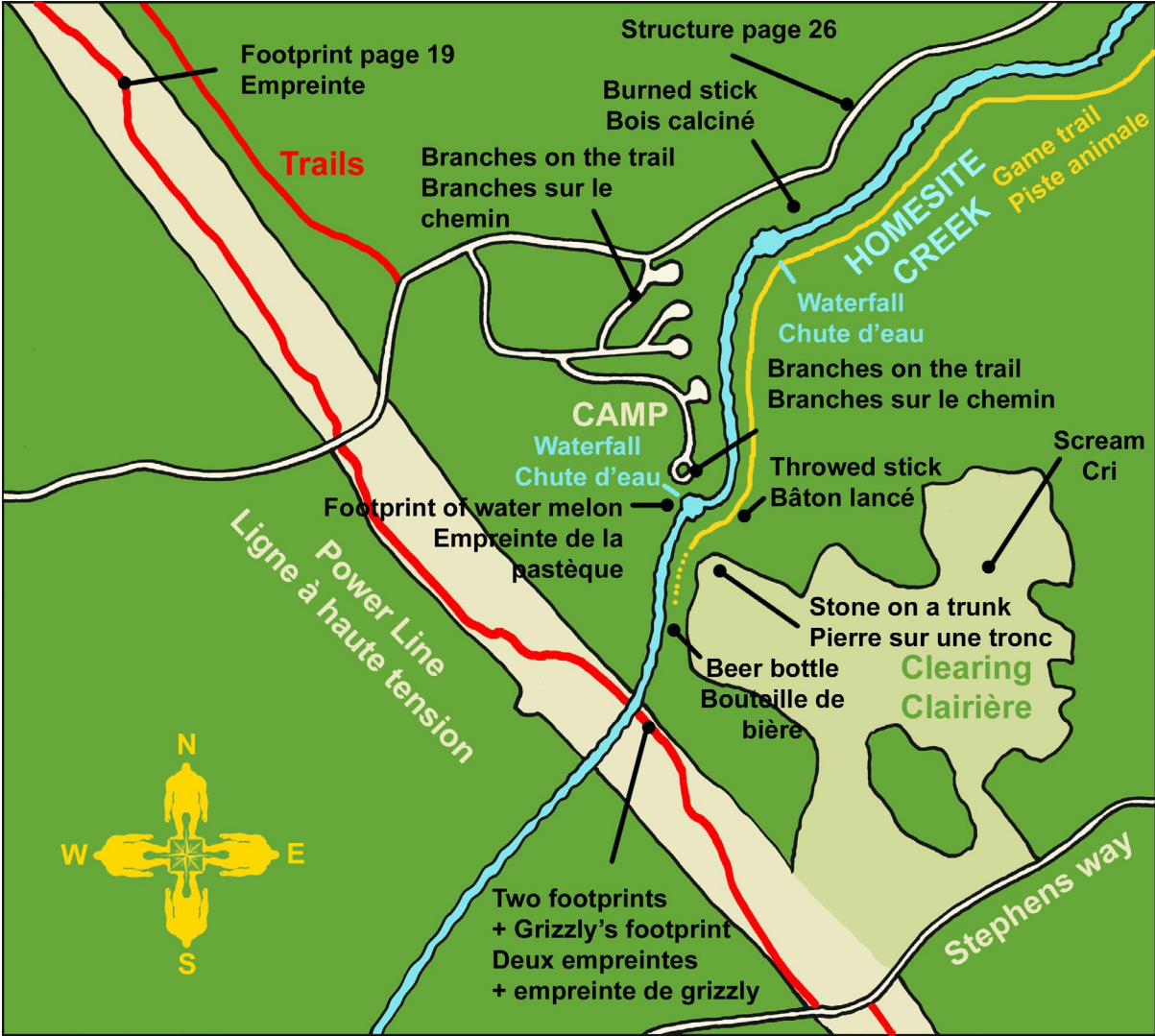
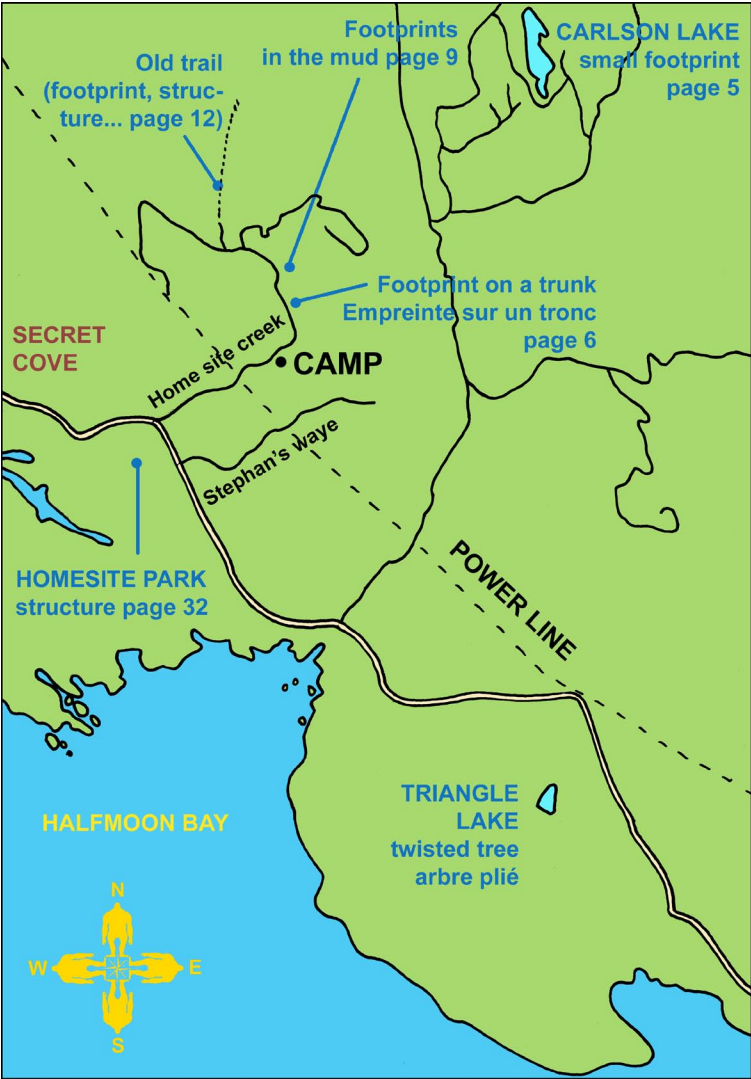
Nous avons eu quelques déboires au niveau du matériel : une caméra a refusé de fonctionner, la batterie de mon enregistreur s'est vidée toute

seule ce qui m'a fait rater un cri important, et un piège optique a été volé.

La présence d'un camp permanent réalisé par Robert Kennedy est une excellente chose car elle permet d'habituer les bigfoots à une présence humaine non agressive, et peut-être à une habitude, suite à des nourrissages réguliers.



**Cartes** des environs proches du camp, indiquant les événements autour du camp.





## Événements significatifs de l'expédition 2008 :

**Lieu :** campement près du lac «no name» (proche des coordonnées N 49° 33' 0" / W 123° 52' 0") puis sous la ligne à haute tension (proche des coordonnées N 49° 36' 0" / W 123° 58' 0").

**Sons entendus :** nous avons entendu autour du lac no name de nombreux coups très forts. En particulier, le dimanche 18 mai au soir : pendant que nous mangions autour d'une table, des bruits de craquement nous ont indiqué qu'un animal tournait lentement autour du camp. Cela a duré longtemps, puis les bruits de craquement se sont éloignés de nous en prenant la direction d'un chemin. Nous avons décidé de suivre ce chemin avec des lampes frontales. Il était 1h30 du matin. Après avoir marché environ 50 mètres, nous avons entendu sur le côté du chemin un coup très violent qui semblait venir d'une dizaine de mètres au plus. Malgré L'intensificateur de lumière, nous n'avons rien vu. Autour de ce lac nous avons entendu également de long cris lointains.

**Silhouettes aperçues :** deux silhouettes ont été vues. Une silhouette verticale aperçue rapidement par Léon dans son intensificateur de lumière, la nuit, qui marchait entre trois arbres le long du lac no name, à une cinquantaine de mètres de nous, silencieusement. L'autre a été vue par Florent à 70 mètres, alors que nous faisons un affût au bord d'une clairière. Nous avons tous entendu 3 pas très lourds qui résonnaient dans le sol. Seul Florent a vu une silhouette de

grande taille, de couleur, noire qui est sortie de la forêt. Elle nous a vu, puis est rentrée dans la forêt rapidement, mais sans bruit.

**Empreintes :** nous n'avons pas trouvé d'empreintes très nettes. Toutefois on peut noter : au lac no name, une piste de 3 empreintes très vieilles de 42 cm (17 pouces) qui se suivent sur le chemin avec 1,60 m (5,3 pieds) d'écart entre chaque pied.



Dans la boue pas loin des premières, une empreinte de 42 cm (17 pouces) remplie d'eau :



Les autres n'étaient que des enfoncements dans la mousse ou des empreintes dans le sable trop floues pour être convaincantes.

**Structures :** nous avons trouvé plus de structures intéressantes qu'en 2010, mais nous ne retiendrons que les suivantes :





- Ci-dessous, une structure qui nous a été montrée par Robert, située près de Sechelt. Un seul de tous ces troncs déposés sur le sapin avait sa souche à la base. Les autres ont donc bien été déplacés.

- Ci-contre, une petite étoile composée de quatre branches qui se croisent.

- A droite, des branches parallèles coincées sous les herbes, qui pourraient servir de pièges à cervidés. Rabattus, ces animaux se casseraient les pattes dans ce piège.



- Et enfin, ces branches posées verticalement sur un tronc au milieu du camp de no name, qui n'y étaient pas lorsque nous sommes arrivés. Elles ont été déposées une nuit.

